

SUR LE PARQUET DE LA CHAMBRE

BIOGRAPHIE

Monsieur Léon Caron est né à Ste-Hélène de Kamouraska le 18 avril 1915; il est le fils de M. J. Arthur Caron et de Dame Caron (née Claire St-Pierre).

M. Léon Caron compléta ses études primaires faites en grande partie au collège de Dalhousie par un stage à l'Université St-Joseph.

Il a toujours résidé à Rimouski; il demeure présentement à 79, de l'Évêché, où se trouve aussi son bureau; M. Caron est courtier pour la "Prudential Assurance Co. Ltd", mais est en voie de réaliser un sérieux projet puisque d'ici quelques mois il "partira commerce" probablement à 288 (ou environs) St-Germain.

A épousé à Sacré-Coeur, le 2 septembre 1944. Mlle Yvonne Bouchard, de Cap-Chat.

Monsieur Caron est amateur de golf. Membre de la Chambre des Jeunes de Rimouski depuis les débuts, il fit même partie du premier groupe d'administrateurs de la Chambre.

DANS LES COULISSES...

A la première soirée de cinéma gratuit organisée sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski, par l'Office National du Film, il y avait tellement de monde qu'on a dû donner deux représentations pour satisfaire ceux qui n'ont pu trouver de place dans le théâtre Cartier. C'était une véritable cohue et une poussée générale depuis 7 heures jusqu'à 8h30 à la porte de cet édifice... A tel point que le "gentil" contrôleur du théâtre a craint un moment pour les vitrines et les portes. Franchement, cette foule a pris les organisateurs par surprise et il leur aurait fallu plus de placiers pour "déplacer" les assistants que pour les laisser se placer dans les endroits réservés... Tel qu'entendu, pour défrayer certaines dépenses indispensables, nous avons organisé une raffle pour un montant de \$10.00. Le président de la chambre, M. Paul-Henri Lavoie, a sorti le numéro chanceux du chapeau de Gérard Hudon. Ce numéro était celui d'un élève de l'École d'Agriculture qui fera certainement un bon propagandiste pour notre prochaine soirée éducative. Les fervents de la belle musique ont été servis à souhait lorsqu'ils ont vu le film sur Toscanini et son orchestre symphonique. On peut dire aussi que tout le programme était arrangé de façon à plaire à tous les goûts. En somme, une soirée bien réussie, suivie par une grande foule et qui laisse de grands espoirs aux organisateurs pour les futures représentations.

REFLEXIONS D'UN FLANEUR

Les corneilles qui ont passé une partie de l'hiver au dépôt municipal ne pourront pas servir de critérium cette année pour nous annoncer l'approche du printemps.

Il y a d'autres signes sur lesquels nous pouvons nous fier pour constater la venue prochaine de cette saison qui fait les délices du poète et la détresse des marchands de charbon.

D'abord l'almanach qui affirme que le printemps commencera le 20 mars, à 6h38 du soir, heure de l'est.

Les nouveaux modèles de chapeaux, de costumes, de robes et de sous-vêtements en laine pour enfants, qui encombrant les vitrines de nos magasins de lingerie. Qui, pronom relatif, s'accorde ici avec modèles et non avec enfants!

Un autre signe du printemps c'est peut-être "l'eau de Pâques" que les bûcherons achètent à leur sortie du bois au mois de mars.

Suite à la page 7

L'ÉCHO DU BAS ST-LAURENT

TREIZIÈME ANNÉE

RIMOUSKI, LE 15 MARS 1945

NUMÉRO 6

DERNIER APPEL DE LA CROIX-ROUGE

Bien que la plupart des paroisses du comté de Rimouski n'aient pas encore fait parvenir tous leurs rapports de la souscription à la Croix-Rouge, les membres du comité central d'organisation sont heureux de constater que la campagne va bon train et ils espèrent atteindre leur objectif sans difficultés.

La ville de Rimouski et quelques paroisses environnantes ont souscrit à date la somme de \$1,602.63. Dans la paroisse de Nazareth où les solliciteurs étaient MM. Louis Leclerc, Zéphirin Tremblay, François Gagné, C.-H. Morissette, Léopold Tremblay et Hermel Tremblay, on a recueilli le montant de \$123.90; à Luceville, la somme de \$133.00 fut recueillie par Mlles Raymond Fournier, Thérèse Belzile, Jeanne Thibeault et Raymonde Thibeault, tandis qu'à Rimouski-Est, MM. James-J. Harney, Hervé Lavoie, Yvon Couture et Rodolphe Couture ont fait parvenir au comité la somme de \$137.84. Les conseil municipaux de St-Narcisse, St-Eugène de Ladrière, St-Fabien, St-Anaclet, St-Simon et St-Yves de Rimouski ont aussi adressé aux organisateurs de généreuses souscriptions.

Les présidents de la campagne de la Croix Rouge désirent exprimer leurs remerciements à ces dévoués solliciteurs de même qu'à tous les amis de l'oeuvre. Tous ceux qui n'ont pas encore fait leur part auront l'occasion de le faire au cours de la semaine prochaine qui est la dernière de cette campagne pour la Croix-Rouge canadienne.

OBJECTIF ATTEINT SUR LA COTE NORD

La Côte Nord a atteint aujourd'hui l'objectif qui lui avait été fixé pour la souscription à la Croix-Rouge. Pour ce qui concerne Baie-Comeau, nous donnons ailleurs quelques résultats obtenus dans les camps de la compagnie. Voici d'autres rapports qui nous ont été communiqués: camp de Prime Veillette, \$94; camp de François Truchon, \$165; camp de Pierre Dubé, \$175; camp d'Aldéric Gagné, \$250, et camp d'Isidore Viens, \$292.00. Clarke City a atteint son objectif.

LE R. P. GOYER A RIMOUSKI

Le 22 mars, jeudi prochain, le Révérend Père Francis Goyer présentera, au Séminaire, sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes, une causerie des plus intéressantes: "MARIAGE MODERNE".

Le Révérend Père Goyer est bien connu dans notre ville comme prédicateur de retraites fermées, comme auteur, car il a produit plusieurs volumes, dont "Sois tempérant", "Sois fort", "Sois prudent... sois juste" et "Dix leçons d'Amour".

Tous ont entendu le Père Goyer dans ses causeries prononcées à l'Heure Catholique.

Nous sommes heureux de le recevoir, et cette conférence obtiendra, sans aucun doute, le plus franc succès.

Communiqué.

La Fédération tiendra son congrès à Matane

Lors d'une récente réunion des directeurs de la Fédération Nationale Catholique de l'Industrie du Bois du Canada tenue à Rimouski ces jours derniers, la ville de Matane a été choisie comme lieu où se tiendra le grand congrès annuel de la Fédération. Ces assises auront lieu les 19 et 20 août prochain. Le Syndicat local a déjà commencé les préparatifs de cette conférence.

Lors de la même séance, les directeurs ont accepté la demande d'affiliation du Syndicat Na-

tional du Bois Ouvré, de St-Jean, Québec, et ils ont élaboré un vaste programme d'organisation pour la prochaine saison. Outre les affaires de routine, les directeurs ont consacré une bonne partie des séances à l'étude d'une convention collective régionale en vertu de la loi des conventions collectives. Tous les directeurs de la Fédération étaient présents à cette assemblée de même que l'aumônier général, M. l'abbé Théodule Desrosiers, et M. Lauréat Morency, de Québec.

Assommé par un billot

M. Joseph Paradis, cultivateur, de St-Valérien, est mort instantanément, lundi après avoir été frappé à la tête par une bille de bois. M. Paradis était à transporter des billots à la scierie locale et c'est en déchargeant son voyage que par une fautive manoeuvre une bille l'atteignit à la tête. La victime était âgée de 46 ans et père de plusieurs enfants. Outre ceux-ci, il laisse dans le deuil son épouse, née Yvonne Proulx, de St-Valérien.

En Cour de Magistrat

De nouvelles sentences ont été rendues, ces jours derniers, en cour de magistrat, par le juge Amédée Caron.

Un jeune homme de la ville a été condamné à fournir un cautionnement comme garantie qu'il gardera la paix au cours des prochains douze mois. Il avait proféré des menaces à des membres de sa famille. A défaut de fournir le cautionnement demandé, le prévenu devra faire un séjour de 2 mois à la prison locale.

Une jeune fille accusée du vol d'un chèque et d'un billet de \$20.00, a bénéficié d'une faveur du président du tribunal. Comme elle comparait pour la première fois en cour, sa sentence a été ajournée à janvier prochain afin de lui permettre de rembourser le montant dérobé. Elle est donc en liberté provisoire.

Un jeune homme de 18 ans, originaire de Baie des Sables, a reçu un mois de prison après avoir été trouvé coupable de vol. Il avait utilisé à son profit un chèque de la Commission des Accidents du Travail adressé à sa mère.

Trois jeunes gens, l'un d'Amqui et deux de Mont-St-Pierre, en Gaspésie, ont été trouvés coupables d'infraction à la loi de mobilisation. Ils ont été condamnés chacun à \$25.00 d'amende et les frais.

Un individu d'Amqui qui purgeait une sentence sur une accusation de vagabondage, a été trouvé coupable d'avoir vendu sans permis des liqueurs alcooliques. Il a été condamné à \$200 d'amende et les frais et à défaut de paiement, à 3 mois de prison.

Alambics saisis sur la Côte-Nord

La gendarmerie fédérale vient de saisir deux alambics d'une capacité assez considérable. Cette double saisie a été effectuée à Rivière-aux-Baumes, près de Baie-Comeau, mais les appareils ont été trouvés à deux endroits différents. Les alambics étaient respectivement de 25 et 30 gallons. Cinq arrestations ont été opérées dans cette affaire. Les prévenus ont été traduits en Cour à Baie-Comeau et condamnés à \$100 d'amende ou à trois mois d'emprisonnement; comme ils n'ont pas payé l'amende, ils ont été transportés en avion à Rimouski où ils purgeront leur sentence à la prison locale, voie de guérison.

Promotions à des militaires

Quelques soldats de la région sont au nombre des membres du Royal 22^e Régiment en Italie qui viennent de recevoir des promotions. C'est ainsi que les soldats Lucien Parent, de St-Moise Station, et Patrick Blaquière, de St-Jean de Matapédia, ont été promus caporaux. Il en est de même des soldats Charles Parent, de St-Robert Bellarmin, et Elzéar Lepage, de Ste-Anne des Monts. Le soldat Roland Bond, de Rivière-au-Renard, portera désormais sur sa manche le galon de caporal suppléant.

AU ROTARY

Le conférencier d'hier à la réunion hebdomadaire du Club Rotary était l'honorable Perreault Casgrain, C.R., qui avait intitulé sa causerie "Le jargon du palais". Cette causerie était des plus spirituelles et a fait connaître aux rotariens non initiés à la pratique du droit, une quantité d'expressions légales dont le sens était peu connu des profanes.

Le conférencier fut présenté par le président Alex Murray et remercié par le rotarien Francis Joly.

SAVOIR DONNER... DONNER AVEC UN SOURIRE

La campagne de la Croix-Rouge bat son plein par tout le pays. Des personnes sérieuses mettent de côté leurs heures de loisir et même leurs affaires personnelles, donnant bénévolement leur temps pour demander à tous et à chacun de souscrire à cette grande oeuvre de charité.

Vous êtes-vous déjà demandé ce qu'il fallait de renoncement et de courage pour tendre la main, même si c'est pour une oeuvre dont la nécessité n'est plus à démontrer puisqu'elle est évidente.



C'est beau de donner, mais donner avec un sourire, voilà la charité; votre sourire est la récompense de celui qui vous demande, c'est son encouragement son soutien.

Je passais dernièrement dans un bureau, demandant aux jeunes filles une contribution assez substantielle; l'une d'elles en particulier eut un geste digne d'une reine: sans mot dire et avec un sourire lumineux et reconfortant, elle me remit sa contribution.

Il y a encore des retardataires, des personnes dont l'esprit est lent à se rendre à l'évidence et qui, voyant tout le bien que fait la Croix-Rouge, se complaisent malgré tout à chercher les points faibles de cette organisation. La Croix-Rouge fait du marché noir dira-t-on, c'est un "racket". Si vous êtes sûr et avez des preuves de ce que vous avancez, rappelez-le immédiatement aux autorités qui verront à remédier à cet état de choses, mais pour l'amour du bien public ne décriez pas une oeuvre mondiale et humanitaire qui répand ses bienfaits d'un pôle à l'autre.

Donnez, et donnez avec un sourire.

Une Amie de L'OEUVRE DE LA CROIX-ROUGE.

Au Cartier, dimanche

La direction du Bon Théâtre nous informe que deux représentations de cinéma seront données dimanche soir, au théâtre Cartier. Les profits de ces représentations seront versés aux oeuvres de la Croix-Rouge.

Au cours de la même assemblée, on a procédé à la nomination de candidats pour l'élection d'un nouveau conseil d'administration qui aura lieu le 11 avril prochain.

La Commission scolaire de Rimouski emprunte \$65,000

POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE ECOLE A NAZARETH

A une session des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, le 7 mars, à laquelle la session sont présents : Son Ex. Mgr C.-E. Parent, év. aux., curé, président, et MM. Alphonse Chassé et Gleason Belzile, tous commissaires d'écoles. Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance est ouverte par la récitation de la prière et les minutes de la dernière session sont lues et approuvées.

Comptes approuvés : Séminaire de Rimouski, 91.00; La Tourbière de Pointe-au-Père, 40.50; Arthur Turcotte, 1.75; La Cie de Pouvoir, 6.16; La Cie Santerre Ltée, 9.18; La Ferronnerie de Rimouski, 3.46; Albert Michaud, 2.13; L'Imprimerie Gilbert Ltée, 91.39 et 5.00; Roland Martin, 29.00.

Vu le projet d'emprunt de la somme de soixante-cinq mille dollars (\$65,000.00) pour la construction d'une école primaire de dix classes, à Nazareth, dans ladite municipalité;

Vu le projet de résolution à cet effet, mentionné et écrit au long au procès-verbal du 20 février 1945.

Vu les avis publics dûment donnés et publiés;

Ledit projet de résolution étant étudié et considéré, il est proposé par M. Gleason Belzile:

Que la commission scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski soit autorisée à emprunter pour un terme de trente ans, la somme de soixante-cinq mille dollars (\$65,000.00) pour la construction d'une école primaire de dix classes, à Nazareth, dans ladite municipalité.

Qu'à cette fin des obligations soient émises au montant de \$65,000.00 au taux d'intérêt de trois pour cent (3%) par an, ledit intérêt payable semi-annuellement les premiers mai et novembre de chaque année pendant une période de trente ans, à la Banque Canadienne Nationale, à Rimouski, Québec et Montréal;

Les dites obligations seront émises suivant la loi et seront rachetables par séries durant les trente années après le premier mai 1945.

Que ces obligations soient dénommées de \$100.00 ou de multiples de \$100.00 et devront porter le certificat du ministère des affaires municipales;

Qu'à chacune des obligations seront attachés des coupons représentant l'intérêt semi-annuel pendant la période de la date de l'émission jusqu'à son échéance;

Que ces obligations seront signées par le président et le secrétaire-trésorier; la signature de ces officiers pourra être imprimée, gravée ou lithographiée sur les coupons d'intérêt;

Qu'une taxe annuelle soit et est imposée sur les biens-fonds imposables de cette municipalité, suivant le rôle en vigueur chaque année, pour pourvoir au paiement, en capital et intérêt, des montants dûs chaque année.

La corporation se réserve le droit de racheter par anticipation, au pair, à toute échéance d'intérêt, les obligations émises sous l'autorité de la présente résolution. Un avis de tel rachat sera publié une fois dans la Gazette officielle de Québec pas moins de trente, ni plus de soixante jours avant la date du rachat et sera affiché ou publié en la manière prescrite pour les avis publics de la corporation. Le même avis sera, dans le même délai, déposé à la poste, sous pli recommandé, à la dernière adresse connue de tout détenteur d'une obligation immatriculée dont le rachat est ordonné. Toute obligation ainsi rachetée cessera de porter intérêt à compter de la date mentionnée à l'avis prévu ci-dessus.

Adopté unanimement.

En attendant la perception des arrérages de cotisation et de rétributions scolaires ainsi que d'une subvention accordée par la province, il est proposé par M. Chassé et unanimement résolu d'emprunter sous le seing du président et le contreseing du secrétaire-trésorier, un ou des emprunts temporaires pour une somme ne dépassant pas vingt mille dollars (\$20,000.00) de la Banque Canadienne Nationale ou autres prêteurs, à un taux d'intérêt n'excédant pas 4% par année, pour une période de six mois et que demande soit faite à la commission municipale de Québec de ratifier la présente résolution.

MM. les commissaires reçoivent les communications suivantes:

Une lettre de l'hon. Surintendant de l'Instruction publique annonçant que la demande d'octroi pour la construction d'une école à Nazareth, sera étudiée après la session, alors que le nouveau budget aura été voté.

Une demande de la Société Canadienne de la Croix-Rouge pour une souscription en faveur des oeuvres de cette société.

Des demandes d'engagement comme institutrice de la part de Mlles Clarisse Parent et Béatrice Lévesque.

Proposé par M. Chassé et résolu qu'une somme de \$5.00 soit votée en faveur de la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

Et la prière clôt la séance.

vières, appuyant ses dires par de nombreuses citations de la loi. L'assistance était très nombreuse et les membres fort enthousiastes.

Réunion des notaires à Mont-Joli

Samedi dernier, les notaires du district de Rimouski se sont réunis à Mont-Joli pour discuter les affaires de leur profession. Etaient présents à la réunion: Mtres J.-O. Lebel, de Matane, Eudore Couture, Rimouski; Jos. Dubé, Mont-Joli; Henri Larue Amqui; Emile Gagnon, Bic; Gleason Belzile, Rimouski; Philippe Cossette, Causapsal; J.-B. Perreault, Sayabec; M.-A. Filion, Rimouski; Gérard Dionne, Amqui, et Jean-Marie Gagnon, Mont-Joli.

Ils fêtent leur curé

Les paroissiens de Trinité des Monts ont célébré ces jours derniers l'anniversaire de naissance de leur curé M. l'abbé Luc Deschênes. La journée a débuté par une messe spéciale au cours de laquelle des chants de circonstance furent rendus par la chorale. Le soir, les citoyens de Trinité des Monts se sont réunis en très grand nombre pour offrir à celui qui s'est dévoué sans compter pour organiser la paroisse, un témoignage d'estime et de gratitude. Une bourse de \$300 lui fut présentée. Tous ont fait leur part, cependant il convient de souligner la souscription du Cercle des Fermières et celle de M. Victor Bernier, industriel, et ses employés qui ont montré une grande générosité.

La séance dramatique et musicale organisée au profit des oeuvres paroissiales, à cette occasion, a remporté le beau montant de \$535. M. le curé et les organisatrices remercient de nouveau les paroissiens et tous ceux qui ont aidé à rendre cette soirée si intéressante.

Réunion syndicale à Trois-Pistoles

Samedi soir, eut lieu une très importante assemblée des membres du Syndicat Catholique de l'industrie du Bois de Trois-Pistoles. La réunion fut tenue à l'hôtel de ville sous la présidence de M. Henri Beaulieu, président. Parmi les invités on remarquait particulièrement M. le curé des Trois-Pistoles, le président de la Fédération nationale, M. Emilio Duchesne, de Rimouski, le secrétaire archiviste du Syndicat de Rimouski, M. Antonio Rioux, et l'agent d'affaires et organisateur de la Fédération Nationale, M. F.-X. Legaré.

Dans une courte allocution M. le curé invita tous les ouvriers à faire partie de l'association. M. Duchesne a appuyé sur l'importance de l'union pour les temps futurs et M. Rioux abonda dans le même sens. M. F.-X. Legaré donna ensuite une causerie sur la loi des Relations ou-

Economisez le sucre
et cuisez un gâteau exquis



Gâteau doré 'MAGIC'

3 c. à soupe beurre
1/4 tasse sucre
1 c. à thé essence
3 c. à thé Poudre à Pâte 'Magic'

3 jaunes d'oeufs
1 1/2 tasse farine
1/2 tasse lait

Défaites beurre en crème; ajoutez sucre lentement, jaunes d'oeufs bien battus, essence. Tamisez ensemble farine et poudre à pâte; ajoutez au premier mélange alternant avec lait. Cuisez 20-25 minutes, à 375°F., dans 2 moules à gâteau étage graissés de 7".

GLAÇAGE SANS SUCRE

GLAÇAGE AU CHOCOLAT: 1 blanc d'oeuf; 1/2 tasse sirop d'érable; 1/8 c. à thé sel; 1/4 tasse cacao; 1/2 c. à thé vanille.

Mettez blanc d'oeuf, sirop d'érable et sel dans bain-marie sur eau bouillante et battez 9 minutes au batteur d'oeufs. Retirez du feu et incorporez graduellement cacao, ayant soin de bien mélanger. Ajoutez vanille et étendez ensuite sur le gâteau.

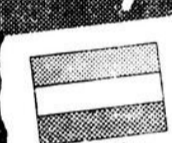
FABRICATION CANADIENNE




Après avoir pris le diner ensemble à l'hôtel Voyer, les notaires discutèrent leurs affaires au cours de l'après-midi. A cinq heures, ils furent les invités de Me Jean-Marie Gagnon au mess des officiers des Fusiliers du St-Laurent. A cette réunion, les notaires en ont profité pour présenter leurs hommages à Me Philippe Cossette, qui vient d'être élu membre de la Législature provinciale pour le comté de Matapédia, ainsi qu'à Me Gérard Dionne, qui vient d'être élu maire d'Amqui.

LES MAINS, SUPPLIANTES

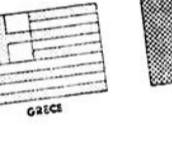
ils implorent votre aide



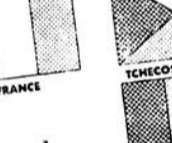
PAYS-BAS



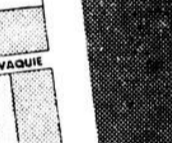
RUSSIE



GRECE

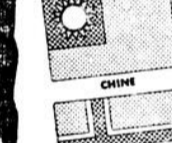


FRANCE

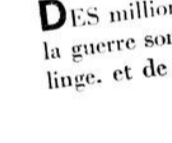


TCHECOSLOVAQUIE


DES millions d'innocentes victimes de la guerre sont privées de nourriture, de linge, et de soins médicaux appropriés.




CHINE




NORVEGE




BELGIQUE



POLOGNE



YOUGOSLAVIE

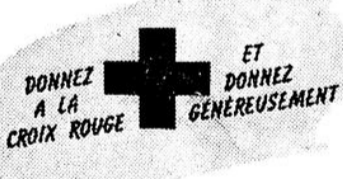


DANEMARK

En collaboration avec la Croix Rouge, nous sollicitons des fonds pour envoyer des secours requis d'urgence par nos malheureux compatriotes—secours qui sauveront le corps et ranimeront l'espoir dans les coeurs angoissés.

Il n'existe pour vous qu'un seul véritable moyen de témoigner votre sympathie à l'égard de ces affligés: une contribution généreuse à la Croix Rouge.

Leur détresse est si grande que nous ne pouvons restés sourds à leur prière.



LA FÉDÉRATION CANADIENNE DES FONDS DE SECOURS AUX NATIONS UNIES

Un organisme composé des groupements suivants: Fonds des secours aux victimes belges de la guerre, Comité des relations Canada-France, Aide canadienne à la Russie, Les amis canadiens du Luxembourg, Les fonds de secours aux victimes Chinoises, Les fonds de secours au Danemark, Les oeuvres de bienfaisance pour les victimes tchécoslovaques, Les fonds de secours aux victimes grecques de la guerre, Les fonds de secours aux Pays-Bas, Les fonds de secours à la Norvège, Les fonds de secours aux victimes Polonoises de la guerre, Les fonds de secours aux Yougoslaves.

BUREAU-CHEF - 130, RUE QUIN, OTTAWA.

M. William-M. Birks, U.L.D., Président
L'honorable Thomas Vren, C.R., Vice-président
M. Lawrence-J. Burpee, Secrétaire-trésorier

Inscrit sous la Loi sur les Secours de Guerre
Ministère des services nationaux de guerre

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Fondé en 1933

ORGANE D'INFORMATION REGIONALE

Directeur :

GERARD LEGARE



Prix de l'abonnement

Canada : \$1.00

Etats-Unis : \$1.50

Imprimé à :

L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI, LTEE

Case postale 120

RIMOUSKI

Téléphone 31.

DEUX IDÉES

I

Dans la déclaration du Conseil national de l'Episcopat canadien réuni à Québec les 17 et 18 janvier 1945, les Evêques du Canada ont tenu à adresser à la population catholique une parole de direction en rappelant d'abord quelques principes fondamentaux et en exprimant ensuite leur pensée sur les problèmes les plus urgents de l'heure.

Nous ne pouvons pas, dans le cadre d'un bref article, donner un résumé substantiel de cet important document mais nous aimerions attirer l'attention générale sur une des principales idées du texte. L'Episcopat canadien fait un appel aux hommes publics, prêche la paix intérieure, parle des mesures de sécurité sociale et familiale, s'élève contre le divorce, et met la population en garde contre le péril du communisme athée. Les Evêques abordent la question de la Pologne, de la législation scolaire chez nous et de la paix internationale.

C'est ce dernier point que nous analyserons. Voici ce que dit à ce sujet le document : "Nous supplions ardemment le Dieu tout-puissant et miséricordieux de ramener bientôt cette paix dans le monde et d'inspirer aux chefs des nations les moyens de l'organiser dans l'ordre en la fondant sur la justice, la morale et sur la religion".

Phrase claire, précise ! Et qui contient, en substance, les règles, les conditions de la stabilité future du monde. En effet, tel sera l'esprit de la paix internationale, tel sera l'affermissement des Etats de demain. Si le traité est appuyé sur le sable mouvant des intérêts mesquins, de l'individualisme national, de l'injustice, on peut se préparer en vue d'un autre conflit mondial dans un délai plus ou moins court. D'autre part, si dans les clauses du traité les nations s'entendent pour respecter les principes de la morale chrétienne, on peut espérer de meilleures relations entre les diverses puissances. Et à cette occasion il ne serait pas hors de propos pour les chefs d'Etat que de prêter une oreille attentive aux enseignements du Pape.

II

Dans un autre ordre d'idée nous aimerions insister aussi sur une pratique en cours dans presque tous les centres du pays mais qui, dans notre région, n'est pas encore entrée dans les us et coutumes.

Il s'agit d'un laisser-passer que devraient avoir les journalistes pour être en mesure d'assister à certains spectacles, démonstrations, assemblées, etc., et d'en donner un compte-rendu exact et complet.

Pourquoi cela, demandez-vous ? Voici.

Un journal, en plus d'être un organe d'information et d'éducation générale, est aussi un puissant médium de propagande. Plusieurs oeuvres ou entreprises doivent une large part de leurs succès à une publication soutenue d'annonces ou d'activités dans un quotidien ou un hebdomadaire quelconque. Mais le genre d'annonce, la façon de donner un compte-rendu peuvent avoir une influence sur le progrès d'une organisation.

Or comment voulez-vous qu'un reporter, un correspondant, un agent de presse mette de l'originalité, de la couleur et de l'exactitude dans ses textes s'il n'est pas présent lui-même à une joute, une soirée, une conférence, etc. ?

J'entend l'objection : il n'a qu'à s'y rendre et faire comme les autres. C'est justement le point : un reporter n'a pas tous les moyens d'assister, à ses frais, à tous les spectacles ou démonstrations qui bénéficient très souvent d'une propagande tout-à-fait gratuite.

A ce compte, qu'il change de métier, le journaliste ! répliquez-vous. Voyons, vous n'y songez pas. Le journal est né avec l'imprimerie et il ne disparaîtra pas même avec l'arrivée de la télévision. Pouvez-vous mesurer le vide qui sera creusé dans votre vie si les journaux disparaissent ? Plus d'histoires comiques, plus de feuilletons, plus de reportages sur les crimes plus de nouvelles sensationnelles, plus de blagues ! Vous n'êtes pas sérieux. Vous savez que les informateurs, les enquêteurs, les hommes qui se servent d'une plume pour exprimer des idées, commenter, discuter rendent service à l'humanité. Du reste, il n'y a pas de sot métier et chacun gagne sa vie comme il le peut.

Dans son étude sur Louis Veillot, Sainte-Beuve disait : "On n'est pas journaliste pour mettre de temps en temps des articles dans les journaux ; on l'est, pour être prêt à y écrire n'importe sur quoi, à toute heure et à toute minute". Cette condition ne peut être remplie si un rédacteur est astreint à bâtir ses articles sur des oui-dire.

Un peu de réflexion suffit pour prouver que la carte qui donne aux journalistes l'accès à diverses réunions d'intérêt public n'est pas une si mauvaise affaire. Nous avons tout à gagner en

VRAIMENT...

C'est huit ambassadeurs au lieu d'un que les journalistes ont trouvés en la famille du comte de Hauteclouque dont l'épouse et les six filles ont charmé, conquis d'emblée les représentants de la presse. Le Français, de par sa grâce et sa finesse, est diplomate né, même si de Gaulle a cru devoir refuser l'autre jour, l'invitation cavalière de Roosevelt...

* * *

La bureaucratie s'ingénie à nous faire la vie complexe. Dans une ville des Cantons de l'Est, la Commission des Prix s'est imposé voyages et enquêtes pour trouver enfin que des bananes annoncées, dans un journal, à 24c la livre au lieu de 14c, l'avaient été par suite d'une simple erreur typographique. Pour un peu, on pendait le fruitier et l'éditeur ! Cela se passait au début de ce bon mois de mars, mois de la fabuleuse formule-rébus T.L. de l'impôt sur le revenu, exemple devenu classique du machiavélisme que la bureaucratie peut mettre à compliquer l'existence du contribuable, ce cochon de payant. Il faut être docte interprète pour se retrouver, sans le concours d'un expert-avisé, dans l'embrouillamini de la santonée formule.

* * *

La C.C.F. se fait forte, si elle prend le pouvoir, de pouvoir payer les pots cassés de l'expérience socialiste en empruntant du peuple, par souscription, une part égal à la recette des taxes. Mais à ce sujet, nous ne pouvons nous défendre d'un léger scepticisme en observant ce qui se passe dans la Saskatchewan où le contribuable, tout en trouvant moyen de souscrire \$50 millions à chacun des deux derniers Emprunts de Guerre d'Ottawa, n'a pas voulu risquer plus qu'un demi-million dans la quête récente du régime cécéefiste de la Saskatchewan ! Comme confiance, c'est plutôt mince. Cela signifie, tout uniment, que tout gouvernement cécéefiste ne pourra jamais tenir à flot la caisse publique autrement qu'en taxant à tour de bras.

* * *

Londres se sent vengée en assistant au bombardement cataclysmique qui fait de Berlin une ville d'enfer. Le haut commandement allié, lui, a confiance que le bombardement de l'industrie et du transport allemands, tel qu'on le pratique depuis quelque temps, fera crier grâce aux Nazis et sous peu. L'univers aura lu, terrifié, ce que le journaliste Granberg a dit d'un bombardement qui l'a surpris lui-même dans Berlin, dans un abri formidable que les blockbusters des Forteresses volantes secouaient au point d'assommer les occupants par le simple déplacement d'air.

* * *

Il est constant de constater que la C.C.F., qui affiche une tendance à choisir ses candidats d'élection parmi des chefs ouvriers, doit le faire en dehors des Syndicats Nationaux Catholiques qui ne sont pas prêts à prendre pour une lanterne la vessie du programme Coldwell. Le travail organisé qui consent à s'encanailler avec l'utopie cécéefiste court à sa propre perte. La cause ouvrière, quand elle a donné dans la politique, s'est toujours brûlé les ailes. Sur ce terrain, le syndicalisme catholique manifeste une discrétion bien louable, qui confirmera la suprématie qu'il possède déjà clairement sur les autres groupements ouvriers.

adoptant chez-nous ce système reconnu et suivi dans les autres régions de la province.

Jean BLANCHET.

TRIBUNE LIBRE

L'O CANADA

Monsieur le Directeur,

Un correspondant a blâmé, la semaine dernière, les directeurs de la Société de Concerts de ce qu'on n'ait pas joué "O Canada" au concert du 5 mars. Je puis cependant affirmer à votre correspondant, qui n'a pas jugé bon de nous faire connaître son nom, que tous les directeurs de la Société sont d'ardents patriotes.

Nous avons regretté, comme lui, l'incident désagréable qui s'est produit le 5 mars. Nous n'en sommes, cependant, nullement responsables. Un directeur avait demandé au pianiste de jouer l'hymne national en spécifiant "O Canada". Il y eut probablement malentendu et l'artiste ne le joua pas.

Nous espérons que cet incident ne se répétera pas et que votre correspondant sera satisfait.

Jacques Ringuet,
président, Société
de Concerts.

AUTOUR DES ICE FANTASY

Les fervents admirateurs qui ont assisté à la représentation des New York Ice Fantasy à l'aréna de Rimouski, sentent l'air leur venir à la bouche au plaisir de lire l'opinion d'un admirateur de cette troupe. Certes, réglez-vous, mais ne vous étouffez pas. Quant aux moirs fervents, ils trouveront un ragoût.

Ce n'est pas le souci de provoquer un scandale qui a inspiré ces lignes, elles jaillissent plutôt d'un amour de mes concitoyens qui veut que nous soyons plus fiers et de notre sens chrétien et de notre sens de la réelle beauté. Il n'est pas question de pousser à fond de violentes diatribes, mais bien de susciter chez tous, et surtout chez les peureux ou les distraits, une réaction salutaire devant la représentation de la troupe New York Ice Fantasy, qui avait fait avec force publicité laudative une réclame ronflante qui avait montré un masque féérique et charmant, pour se présenter ensuite sous un réalisme cru et décevant pour les esprits bien pensants et avides de démonstrations acceptables par des chrétiens ayant droit de réclamer des spectacles, où ne se mêle pas un affichage d'américanisme éhonté.

Ma sourdine à la publicité laudative de cette troupe, et le voix que j'élevé pour montrer que nous avons été finement joués par ces fins américains, m'attirera peut-être des rebuffades vindictives que je souffrirai cependant en me consolant d'avoir éveillé notre esprit chrétien et patriotique et d'avoir lancé le cri de prévenance pour les spectacles semblables que pourrait nous servir l'association sportive.

Que crier ? O horreur ? O scandale ? O injustice ? Les trois. Et si l'on n'a pas crié dans les rues, on a du moins donné peureusement son opinion en disant simplement, "Je n'en ai pas eu pour mon argent".

Et alors pourquoi ne sommes-nous pas satisfaits ?

O horreur ! Pourquoi ? Parce que le spectacle était ridicule, décevant et digne de dénaturalisés. En effet, le Créateur dans sa sagesse savait que les animaux souffriraient du froid hiver, et il les a chaudement habillés. A l'homme il a laissé le soin de se vêtir lui-même. Résultat, on s'exhibe dans un nudisme bête par un froid piquant, alors que les spectateurs grelottent, eux qui sont emmitouffés par dessus la tête dans d'épaisses fourrures. On affiche un scobis-

me fou dans l'espoir de susciter l'admiration. Si jamais vous voyez un ours sans poil en hiver, cherchez votre fusil ce sera mieux pour vous et pour lui.

O scandale ! Pourquoi ?

Parce que les faibles ont été scandalisés, et il y avait de quoi. Que penser de spectacles aussi lascifs durant le temps du carême, de petites folles éhontées qui viennent parader dans des attitudes lascives ? Le plus regrettable, c'est qu'on ait amené nos enfants à cette obscène représentation en ne se souciant que du profit à retirer. Mais c'est à faire dresser les cheveux sur la tête, les réflexions qu'ils vous faisaient ces petits sur les cuisses de ces patineuses. On écoute fort que ce soit pour mieux courir dans la voie des commandements qu'elles se libèrent les mollets.

O injustice ! Pourquoi ?

Maintenant, messieurs de l'Association sportive, pourriez-vous nous dire (ou si vous ne le savez pas, le demander à M. Lee Rogers, le directeur général de la troupe) où étaient les 25 actrices de la troupe New York Ice Fantasy qui n'étaient pas à l'aréna de Rimouski à aucune des représentations ? N'était-ce pas cinquante que vous nous aviez promis ? Alors nous avons le droit et nous voulons savoir où était la moitié de la troupe dont nous avons été injustement privés. N'aurait-elle pas par pur hasard (nous le supposons) dirigé sa boussole vers la Côte Nord ? Et nous oublions les décors qui brillaient par leur absence, et le programme trop bref.

Que ça coûte donc cher trois semaines en bas de Québec. Le double, et pour ne voir que la moitié de la troupe, et une fraction du programme présenté en ville.

Après trois jours, la troupe des Ice Fantasy s'en retournait emportant combien messieurs de l'Association sportive ? (\$2,000-00 ?) de nos piastres rimouskoises, gagnées à la sueur de notre front, et nous garderions le silence sans crier "Oh Oh, Exploiteurs".

Comme compliment, une gentille patineuse confiait à une jeune fille de Rimouski "Que nos gens de Gaspé étaient froids en applaudissements". Mais elle reçut cette réponse sensée : "C'est plutôt le climat qui est froid, voyez-vous, puis nos gens savent apprécier les artistes à leur juste valeur". Pas si bête, hein !

Laissons à d'autres profiteurs de haute publicité le soin de faire de la réclame auprès de la troupe New York Ice Fantasy.

Espérons qu'à l'avenir nous serons plus sur nos gardes quand il sera question de profiteurs qui nous tendront finement l'appât.

Communiqué

N.D.L.R.—Voici ce que publiait lundi l'Action Catholique de Québec dans ses commentaires sportifs, au sujet de la revue "Ice Fantasy" présentée à Québec.

"Les amateurs de patinage de fantasia auront l'occasion encore ce soir et demain en matinée et en soirée d'assister à un spectacle sur glace au Colisée. Une assistance de près de 3,000 personnes a applaudi les meilleurs artistes du patin de la troupe New York Ice Fantasy, hier. La ballerine sur glace, Arlane Le Vaillant, a conquis une deuxième année consécutive son auditoire. L'équilibriste Georg Von Birgelen qui patine sur des échasses, n'a pas perdu sa popularité non plus. Chez les nouveaux, le jeune Tony LeMac a suscité beaucoup d'intérêt et Phil Hiser et K. Knaack ont été brillants dans leurs numéros de précision. Le comédien Bobby McLean finit par se faire prendre dans la "Chasse au Renard". L'ensemble des ballerines exécutèrent avec ensemble les "boleros" et les "sambas". La jeune troupe fait de son mieux pour satisfaire un public très difficile dans ce genre de spectacle.

La ville de Matane enregistre un nouveau surplus

RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE

Le rapport financier de la Ville de Matane indique que l'année 1944 s'est terminée avec un surplus de \$4,974.50 après avoir mis de côté \$6,600.00 comme réserve pour la dépréciation de l'aqueduc, du pont et des autres propriétés.

Le taux de la taxe est resté le même que l'année précédente soit 70 le cent.

Voici un résumé de l'état financier préparé par M. Georges Masson, C.A., vérificateur, de Rimouski, qui a fait la vérification de l'administration financière de la ville pour l'année 1944 et a établi son bilan.

Le bilan s'établit comme suit au 31 décembre 1944.

ACTIF	
Aqueduc, pont, chemins, trottoirs et autres propriétés	409,286.23
En Caisse	4,165.19
Comptes à recevoir, taxes, licences, service d'eau	5,322.23
Inventaire matériaux et fournitures	3,970.83
Obligations du Dominion	3,000.00
Total Actif	425,744.58

PASSIF	
Obligations à 4% rachetables en séries	171,800.00
Hypothèques (balances prix de ventes)	10,625.10
Comptes payables	10,597.03
Intérêt accru	1,948.09
Féserve pour mauvais comptes	500.00
Réserve pour dépréciation	219,600.32
Surplus	10,674.04
Total Passif	425,744.58

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES	
REVENUS	
Taxes foncières	14,878.99
Licences	6,458.50
Service d'eau	16,550.79
Autres revenus	3,360.30
Total revenus	41,248.53

DEPENSES	
Entretien des chemins trottoirs, aqueduc	9,410.89
Dépenses du département du feu et de la police	1,280.88
Eclairage des rues et des bâtisses	1,904.67
Dépenses d'administration, assistance publique, service des alliés, etc.	8,547.00
Intérêt sur obligations et hypothèques	7,536.60
Frais de conversion de la dette	994.04
Dépréciation	6,600.00
Total Dépenses	36,274.08
Surplus	4,974.50

J.-E. DIONNE,
Secrétaire-trésorier.
Georges MASSON, C.A.,
Vérificateur.

Depuis ces dernières années, la ville de Matane n'a connu que des surplus, et depuis déjà longtemps n'a pas contracté un seul emprunt temporaire des banques pour remplir ses obligations.

Les administrateurs de la Ville méritent certainement des félicitations pour la sagesse de leur administration qui a placé leur Ville parmi celles jouissant d'un des meilleurs crédits de la Province.

Séance de la Chambre de Commerce d'Amqui

Lors de leur dernière séance, les membres de la Chambre de Commerce d'Amqui ont voté plusieurs résolutions importan-

tes. La première est que demande soit faite au Ministère des Mines à Québec pour que des cours élémentaires de prospection minière soient donnés à Amqui; une autre prie le Conseil du village d'Amqui d'établir un système pour ramasser les vidanges. Au cours de cette séance, le président de la Chambre, M. J.-O. Larocque, a communiqué aux membres la correspondance échangée entre l'Unité Sanitaire d'Amqui, le ministère de la Santé et avec les ingénieurs au sujet du projet d'un barrage sur la rivière Matapédia, pour fins de santé, d'embellissement, etc. Une autre résolution fut également votée pour faire représenter la Chambre d'Amqui dans un comité permanent concernant l'organisation d'un bazar et la fête de la St-Jean-Baptiste, en juin 1945.

Séance du conseil de ville de Rimouski

Le 5 mars, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, sont présents: M. le maire P.-E. Gagnon et MM. les conseillers Joseph Desrosiers, François Gagnon et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

Les comptes suivants sont approuvés:

Listes de paye, 258.25; Dionne Automobiles, 7.08; Auguste Gagné, 5.00; Garage Michaud Enr., 1.00; Omer & Adrien Dionne, 0.45; Léon St-Pierre, 13.20; Garage Madore Enr., 11.77; Régie des Services publics, 20.00; Maurice DeChamplain, 105.00; Wilfrid Ouellet, 8.24; Michaud Enr., 2.58; P.-E. D'Anjou & Fils Ltée, 7.24; Imperial Oil Ltd., 31.50; La Cie de Pouvoir, 276.45; Emile St-Pierre, 464.75; J.-A. Ouellet, 13.65.

Un permis de bâtir est accordé à MM. L.-P. Laliberté et Arthur Pelletier.

Le conseil reçoit les communications suivantes:

Une lettre du sergent Wilbrod Brisson demandant l'appui du conseil pour obtenir une licence de cocher.

Des lettres de MM. Adhémar Barville, Lionel Proulx, Roger Blanchette et Josaphat Blanchette demandant des améliorations sur le lot No 533 au cadastre de cette ville.

Une demande des RR. SS. de la Charité pour remise de taxe foncière.

Une demande des RR. SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception pour remise de taxe foncière.

Une demande des RR. SS. Servantes de Jésus-Marie pour remise de taxe foncière.

Une lettre de M. Napoléon Dion offrant ses services comme constable de cette ville.

Une lettre de la Société Canadienne de la Croix-Rouge, section de Rimouski, sollicitant une contribution de la municipalité pour leurs oeuvres.

Vu leur état de pauvreté, il est proposé et résolu que les demandes des RR. SS. de la Charité, de l'Immaculée Conception et des Servantes de Jésus-Marie soient accordées et que remise soit faite de la taxe foncière de 1945 à ces communautés.

Proposé et résolu de voter une somme de \$25.00 comme souscription aux oeuvres de la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

Proposé et unanimement résolu que, sur paiement par M. J.-Adélar Heppell de la somme de trois mille deux cents dollars en principal ainsi que tous frais et

Offre Aux Mères Un Moyen Facile de soulager les souffrances des Rhumes de Poitrine

Son action rapide aide à soulager les quintes de toux, la congestion et l'irritation des bronches



PÉNÈTRE

grâce à ses vapeurs médicinales spéciales, jusque dans les bronches congestionnées.



STIMULE

la surface de la poitrine et du dos, comme un cataplasme réchauffant et reconfortant.

C'est parce que son action pénétrante et stimulante (comme dans l'image) apporte un tel soulagement, que la plupart des jeunes mamans frictionnent, au coucher, la gorge, la poitrine et le dos de leurs enfants avec du VapoRub. Il commence immédiatement, et continue pendant des heures, à agir pour apporter le soulagement. Il amène un sommeil réparateur. Souvent, au réveil, le pire du rhume a disparu!

Ne Courez Plus De Risques avec des remèdes inconnus—soulagez-vous, ce soir, avec ce remède des familles, qui a fait ses preuves, et dont la double action soulage des souffrances de la bronchite. Essayez-en!

VICKS VAPORUB

Le centenaire Trudel

Ces jours derniers, les Trudel de Montréal, en bon nombre, se réunissaient pour jeter les bases d'une organisation efficace en vue de préparer les fêtes du Troisième Centenaire de l'arrivée de leur ancêtre Jean Trudel.

Le comité qui existait depuis quelques années s'adjoignit plusieurs nouveaux membres qui furent groupés en divers comités spéciaux.

Un bel enthousiasme règne dans l'organisation. Un appel pressant est fait à tous les Trudel et à leurs parents qui pourraient aider de quelque manière que ce soit, à donner leur nom en écrivant au local du comité des Trudel, 1200 Mont-Royal Est, Montréal; ou en téléphonant à CHerrier 2485.

Tous, messieurs, dames, demoiselles, enfants, peuvent rendre de bons services, selon leurs aptitudes.

Toutes les informations seront données avec plaisir et toutes les suggestions seront acceptées avec empressement. Que ceux qui ont de bonnes idées ne manquent pas de les faire valoir.

X. Trudel.

Séance du conseil de ville de Rimouski

Le 5 mars, à une séance générale du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, sont présents: M. le maire P.-E. Gagnon et MM. les conseillers Joseph Desrosiers, François Gagnon et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de M. le maire.

Les comptes suivants sont approuvés:

Listes de paye, 258.25; Dionne Automobiles, 7.08; Auguste Gagné, 5.00; Garage Michaud Enr., 1.00; Omer & Adrien Dionne, 0.45; Léon St-Pierre, 13.20; Garage Madore Enr., 11.77; Régie des Services publics, 20.00; Maurice DeChamplain, 105.00; Wilfrid Ouellet, 8.24; Michaud Enr., 2.58; P.-E. D'Anjou & Fils Ltée, 7.24; Imperial Oil Ltd., 31.50; La Cie de Pouvoir, 276.45; Emile St-Pierre, 464.75; J.-A. Ouellet, 13.65.

Un permis de bâtir est accordé à MM. L.-P. Laliberté et Arthur Pelletier.

Le conseil reçoit les communications suivantes:

Une lettre du sergent Wilbrod Brisson demandant l'appui du conseil pour obtenir une licence de cocher.

Des lettres de MM. Adhémar Barville, Lionel Proulx, Roger Blanchette et Josaphat Blanchette demandant des améliorations sur le lot No 533 au cadastre de cette ville.

Une demande des RR. SS. de la Charité pour remise de taxe foncière.

Une demande des RR. SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception pour remise de taxe foncière.

Une demande des RR. SS. Servantes de Jésus-Marie pour remise de taxe foncière.

Une lettre de M. Napoléon Dion offrant ses services comme constable de cette ville.

Une lettre de la Société Canadienne de la Croix-Rouge, section de Rimouski, sollicitant une contribution de la municipalité pour leurs oeuvres.

Vu leur état de pauvreté, il est proposé et résolu que les demandes des RR. SS. de la Charité, de l'Immaculée Conception et des Servantes de Jésus-Marie soient accordées et que remise soit faite de la taxe foncière de 1945 à ces communautés.

Proposé et résolu de voter une somme de \$25.00 comme souscription aux oeuvres de la Société Canadienne de la Croix-Rouge.

Proposé et unanimement résolu que, sur paiement par M. J.-Adélar Heppell de la somme de trois mille deux cents dollars en principal ainsi que tous frais et

Le congrès se tiendra à la Rivière-au-Renard

Le congrès annuel des pêcheurs-unis de Québec aura lieu cette année, du 20 au 23 courant, à Rivière-au-Renard en Gaspésie. L'agenda est très chargé et les délégués auront des questions très importantes à discuter, entre autres, celle de l'affiliation à la société des neuf coopératives de production de poissons des Iles-de-la-Madeleine.

Plusieurs conférenciers adresseront la parole aux congressistes lors de ces assises: mentionnons M. l'abbé Gérard Guité, administrateur adjoint du service social économique, Gérard Bourret, technicien des Pêcheurs-Unis de Québec; Louis Bérubé, professeur à l'école des Pêcheries, Maurice Lessard, directeur-technicien au ministère provincial des pêcheries, et plusieurs autres. On fera également au cours de ce congrès, l'élection des directeurs pour 1945-1946 de même que le vote de plusieurs résolutions très importantes concernant les intérêts des Pêcheurs-Unis.

Plusieurs conférenciers adresseront la parole aux congressistes lors de ces assises: mentionnons M. l'abbé Gérard Guité, administrateur adjoint du service social économique, Gérard Bourret, technicien des Pêcheurs-Unis de Québec; Louis Bérubé, professeur à l'école des Pêcheries, Maurice Lessard, directeur-technicien au ministère provincial des pêcheries, et plusieurs autres. On fera également au cours de ce congrès, l'élection des directeurs pour 1945-1946 de même que le vote de plusieurs résolutions très importantes concernant les intérêts des Pêcheurs-Unis.

Plusieurs conférenciers adresseront la parole aux congressistes lors de ces assises: mentionnons M. l'abbé Gérard Guité, administrateur adjoint du service social économique, Gérard Bourret, technicien des Pêcheurs-Unis de Québec; Louis Bérubé, professeur à l'école des Pêcheries, Maurice Lessard, directeur-technicien au ministère provincial des pêcheries, et plusieurs autres. On fera également au cours de ce congrès, l'élection des directeurs pour 1945-1946 de même que le vote de plusieurs résolutions très importantes concernant les intérêts des Pêcheurs-Unis.

Plusieurs conférenciers adresseront la parole aux congressistes lors de ces assises: mentionnons M. l'abbé Gérard Guité, administrateur adjoint du service social économique, Gérard Bourret, technicien des Pêcheurs-Unis de Québec; Louis Bérubé, professeur à l'école des Pêcheries, Maurice Lessard, directeur-technicien au ministère provincial des pêcheries, et plusieurs autres. On fera également au cours de ce congrès, l'élection des directeurs pour 1945-1946 de même que le vote de plusieurs résolutions très importantes concernant les intérêts des Pêcheurs-Unis.

Plusieurs conférenciers adresseront la parole aux congressistes lors de ces assises: mentionnons M. l'abbé Gérard Guité, administrateur adjoint du service social économique, Gérard Bourret, technicien des Pêcheurs-Unis de Québec; Louis Bérubé, professeur à l'école des Pêcheries, Maurice Lessard, directeur-technicien au ministère provincial des pêcheries, et plusieurs autres. On fera également au cours de ce congrès, l'élection des directeurs pour 1945-1946 de même que le vote de plusieurs résolutions très importantes concernant les intérêts des Pêcheurs-Unis.

Plusieurs conférenciers adresseront la parole aux congressistes lors de ces assises: mentionnons M. l'abbé Gérard Guité, administrateur adjoint du service social économique, Gérard Bourret, technicien des Pêcheurs-Unis de Québec; Louis Bérubé, professeur à l'école des Pêcheries, Maurice Lessard, directeur-technicien au ministère provincial des pêcheries, et plusieurs autres. On fera également au cours de ce congrès, l'élection des directeurs pour 1945-1946 de même que le vote de plusieurs résolutions très importantes concernant les intérêts des Pêcheurs-Unis.

Plusieurs conférenciers adresseront la parole aux congressistes lors de ces assises: mentionnons M. l'abbé Gérard Guité, administrateur adjoint du service social économique, Gérard Bourret, technicien des Pêcheurs-Unis de Québec; Louis Bérubé, professeur à l'école des Pêcheries, Maurice Lessard, directeur-technicien au ministère provincial des pêcheries, et plusieurs autres. On fera également au cours de ce congrès, l'élection des directeurs pour 1945-1946 de même que le vote de plusieurs résolutions très importantes concernant les intérêts des Pêcheurs-Unis.

Plusieurs conférenciers adresseront la parole aux congressistes lors de ces assises: mentionnons M. l'abbé Gérard Guité, administrateur adjoint du service social économique, Gérard Bourret, technicien des Pêcheurs-Unis de Québec; Louis Bérubé, professeur à l'école des Pêcheries, Maurice Lessard, directeur-technicien au ministère provincial des pêcheries, et plusieurs autres. On fera également au cours de ce congrès, l'élection des directeurs pour 1945-1946 de même que le vote de plusieurs résolutions très importantes concernant les intérêts des Pêcheurs-Unis.

Plusieurs conférenciers adresseront la parole aux congressistes lors de ces assises: mentionnons M. l'abbé Gérard Guité, administrateur adjoint du service social économique, Gérard Bourret, technicien des Pêcheurs-Unis de Québec; Louis Bérubé, professeur à l'école des Pêcheries, Maurice Lessard, directeur-technicien au ministère provincial des pêcheries, et plusieurs autres. On fera également au cours de ce congrès, l'élection des directeurs pour 1945-1946 de même que le vote de plusieurs résolutions très importantes concernant les intérêts des Pêcheurs-Unis.

Plusieurs conférenciers adresseront la parole aux congressistes lors de ces assises: mentionnons M. l'abbé Gérard Guité, administrateur adjoint du service social économique, Gérard Bourret, technicien des Pêcheurs-Unis de Québec; Louis Bérubé, professeur à l'école des Pêcheries, Maurice Lessard, directeur-technicien au ministère provincial des pêcheries, et plusieurs autres. On fera également au cours de ce congrès, l'élection des directeurs pour 1945-1946 de même que le vote de plusieurs résolutions très importantes concernant les intérêts des Pêcheurs-Unis.

Plusieurs conférenciers adresseront la parole aux congressistes lors de ces assises: mentionnons M. l'abbé Gérard Guité, administrateur adjoint du service social économique, Gérard Bourret, technicien des Pêcheurs-Unis de Québec; Louis Bérubé, professeur à l'école des Pêcheries, Maurice Lessard, directeur-technicien au ministère provincial des pêcheries, et plusieurs autres. On fera également au cours de ce congrès, l'élection des directeurs pour 1945-1946 de même que le vote de plusieurs résolutions très importantes concernant les intérêts des Pêcheurs-Unis.

Plusieurs conférenciers adresseront la parole aux congressistes lors de ces assises: mentionnons M. l'abbé Gérard Guité, administrateur adjoint du service social économique, Gérard Bourret, technicien des Pêcheurs-Unis de Québec; Louis Bérubé, professeur à l'école des Pêcheries, Maurice Lessard, directeur-technicien au ministère provincial des pêcheries, et plusieurs autres. On fera également au cours de ce congrès, l'élection des directeurs pour 1945-1946 de même que le vote de plusieurs résolutions très importantes concernant les intérêts des Pêcheurs-Unis.

Plusieurs conférenciers adresseront la parole aux congressistes lors de ces assises: mentionnons M. l'abbé Gérard Guité, administrateur adjoint du service social économique, Gérard Bourret, technicien des Pêcheurs-Unis de Québec; Louis Bérubé, professeur à l'école des Pêcheries, Maurice Lessard, directeur-technicien au ministère provincial des pêcheries, et plusieurs autres. On fera également au cours de ce congrès, l'élection des directeurs pour 1945-1946 de même que le vote de plusieurs résolutions très importantes concernant les intérêts des Pêcheurs-Unis.

Plusieurs conférenciers adresseront la parole aux congressistes lors de ces assises: mentionnons M. l'abbé Gérard Guité, administrateur adjoint du service social économique, Gérard Bourret, technicien des Pêcheurs-Unis de Québec; Louis Bérubé, professeur à l'école des Pêcheries, Maurice Lessard, directeur-technicien au ministère provincial des pêcheries, et plusieurs autres. On fera également au cours de ce congrès, l'élection des directeurs pour 1945-1946 de même que le vote de plusieurs résolutions très importantes concernant les intérêts des Pêcheurs-Unis.

Plusieurs conférenciers adresseront la parole aux congressistes lors de ces assises: mentionnons M. l'abbé Gérard Guité, administrateur adjoint du service social économique, Gérard Bourret, technicien des Pêcheurs-Unis de Québec; Louis Bérubé, professeur à l'école des Pêcheries, Maurice Lessard, directeur-technicien au ministère provincial des pêcheries, et plusieurs autres. On fera également au cours de ce congrès, l'élection des directeurs pour 1945-1946 de même que le vote de plusieurs résolutions très importantes concernant les intérêts des Pêcheurs-Unis.

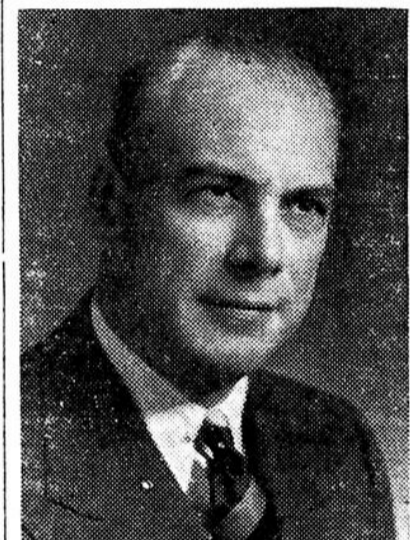
LA METROPOLITAN LIFE ACCUSE DES PROGRES EN 1944

Ottawa, le mars, 1945.—Le compte rendu annuel de la Metropolitan Life Insurance Company, qui est publié aujourd'hui, révèle que le portefeuille de la Compagnie en valeurs des Gouvernements du Canada et des Etats-Unis atteint \$3,066,445,698, soit 44 pour 100 de l'actif total. Au cours de 1944, la Metropolitan a haussé de \$713,070,098 le montant de ses placements en valeurs de ces deux pays.

Il y a eu augmentation des ventes en assurances-vie auprès de la population du Canada et des Etats-Unis. Le montant des assurances-vie à primes encaissées, assurances émises par la Metropolitan durant 1944, a été de \$2,064,042,459, ce qui porte à plus de 30 milliards de dollars le total de l'encours à la Compagnie.

Cette augmentation dans la vente des assurances et dans l'achat des valeurs des Gouvernements est l'indice de l'un des moyens employés pour combattre l'inflation. On reconnaît que les gens sont résolus à favoriser leurs meilleurs intérêts financiers et ceux de leur patrie, quand on constate que chaque campagne lancée pour vendre des obligations de guerre a largement dépassé son objectif élevé, et a accusé une augmentation notable dans les achats faits par les particuliers, tandis que les compagnies d'assurances-vie continuent à réaliser des affaires nouvelles dont le chiffre dépassait de beaucoup le niveau atteint avant la guerre.

La Metropolitan a versé plus d'un demi billion de dollars à ses assurés, sous forme de bénéfices, au cours de l'année, et ce, à l'allure de \$4,900.95, en moyenne, par minute de chaque jour ouvrable. L'actif que la Compagnie possède au profit de ses détenteurs de polices, a augmenté de \$531,647,020 pour atteindre \$6,995,450,571.



EDWIN-C. McDONALD

Vice-Président Administrateur de la Direction Générale au Canada de la Metropolitan Life Insurance Company, qui révèle que, à date, la Compagnie a placé un total de \$156,558,102 en Emprunts de Guerre et en Obligations de la Victoire, au Canada.

M. Edwin-C. McDonald a fait remarquer que le total des sommes payées à des Canadiens, depuis que la Compagnie est venue au Canada, en 1872, ajouté aux capitaux qu'elle a de placés au Canada, dépasse d'un delà de \$249,350,000 le total des primes recouvrées des Canadiens. M. McDonald insiste également sur le fait qu'environ 2,250,000 personnes, au Canada, détenaient des polices de la Metropolitan, soit à peu près un Canadien sur cinq.

Les nouvelles assurances-vie, à prime encaissée, émises au Canada par la Metropolitan, en 1944, dépassaient de beaucoup 173 millions de dollars, ce qui a porté à \$1,675,170,538, le total de l'encours de la Compagnie, au Canada, à la fin de l'année. Les bénéfices versés à des assurés canadiens, en 1944, se sont montés à \$29,975,154.89. De cette somme, 65 pour 100 ont été payés à des assurés vivants.

compagnie. Pour le camp où le total des souscriptions sera le plus élevé, une soirée récréative sera donnée aux hommes de ce camp. Cette soirée commencera par un souper spécial lequel sera suivi d'un bingo. Douze paniers contenant des cigarettes, bonbons et vêtements seront donnés aux gagnants de chaque partie de bingo. Ces prix sont fournis par la compagnie Québec North Shore Paper. Samedi soir, à l'aréna de Baie-Comeau eut lieu une soirée sportive. Il y eut courses de tout genre et amusements divers. Cette soirée était préparée par le Club Rotary.

La Croix-Rouge à Baie-Comeau

Afin de stimuler la souscription en faveur de la Croix-Rouge dans le département du bois, le gérant des opérations forestières de Baie Comeau, M. H.-A. Sewell, a lancé un grand concours dans tous les camps de la



Bruce Barton, auteur bien connu, et assuré de la Metropolitan.

Un assuré fait un compte rendu sur sa compagnie d'assurance-vie

CETTE ANNEE, en établissant le compte rendu annuel destiné à ses 31,000,000 d'assurés, la Metropolitan a décidé d'essayer quelque chose de nouveau.

Nous avons demandé à Bruce Barton, un de nos assurés, et un écrivain bien connu, de rédiger le compte rendu. Il a accepté.

Il est venu visiter le Siège Social, a posé un tas de questions, a examiné les faits et les chiffres. D'après son compte rendu, ce qu'il a appris sur notre Compagnie confirme ce que les Examineurs du Département des Assurances de l'Etat ont constaté. A la suite de leur plus récente expertise officielle, voici ce qu'ils déclaraient au sujet de la Compagnie:

"De notre expertise, il ressort que la situation financière de la Metropolitan est solidement

établie; que ses opérations sont gérées avec la plus grande compétence, et que ses affaires sont menées au plus grand intérêt de ses détenteurs de polices."

Une personne sur cinq, au Canada et aux Etats-Unis, est assurée à la Metropolitan. Si, comme M. Barton, vous êtes de ce groupe, vous serez plus qu'intéressé à lire ce qu'il a appris. Même si vous n'êtes pas assuré, vous ne pourrez manquer d'apprécier ce que M. Barton a à dire sur les opérations que la Metropolitan a effectuées, en 1944, au profit des détenteurs de polices et du public en général.

Si vous désirez un exemplaire du compte rendu annuel que nous faisons aux assurés, retournez-nous le petit coupon ci-dessous, et c'est avec plaisir que nous vous adresserons ce compte rendu.

ÉTAT DE LA SITUATION POUR 1944

ENGAGEMENTS ENVERS LES DETENTEURS DE POLICES, LES BENEFICIAIRES, ET AUTRES	
Réserves statutaires des polices	\$5,923,550,602.75
<small>Ce montant, augmenté des primes futures et de l'intérêt, est nécessaire pour assurer le règlement futur de tous les bénéfices prévus dans les polices.</small>	
Assurances et dividendes produisant intérêt	296,078,543.16
<small>Ce sont là des fonds laissés entre les mains de la Compagnie pour être payés dans l'avenir.</small>	
Réserve pour dividendes attribués aux assurés	114,154,637.00
<small>Cette répartition sera payée en 1945 à ceux des détenteurs de polices qui y ont droit.</small>	
Autres obligations découlant des polices	67,579,917.19
<small>Comprend les cas en cours de règlement, les cas attendus et non encore signalés à la Compagnie, les primes payées d'avance, etc.</small>	
Impôts échus ou à échoir	21,656,953.00
<small>Y compris le montant estimatif des impôts payables en 1945 sur les opérations de 1944.</small>	
Réserve spéciale concernant les placements	104,368,000.00
<small>Constituée en vue de parer aux pertes ou aux fluctuations éventuelles.</small>	
Diverses obligations	24,644,127.31
TOTAL DES OBLIGATIONS	\$6,552,032,780.41

ACTIF ASSURANT L'EXECUTION DES ENGAGEMENTS	
Valeurs gouvernementales	\$3,066,445,698.96
<small>Canada et Etats-Unis.</small>	
Autres valeurs	1,919,930,288.87
<small>Provinces, Etats particuliers et municipalités \$ 98,069,228.70</small>	
<small>Chemins de fer 588,210,136.87</small>	
<small>Services publics 769,116,680.34</small>	
<small>Industries et divers 464,534,242.96</small>	
Actions	104,596,021.13
<small>Toutes privilégiées ou garanties, sauf \$2,407,086.53.</small>	
Premières hypothèques sur immeubles	916,419,648.68
<small>Propriétés agricoles \$ 87,325,964.20</small>	
<small>Autres propriétés 829,093,684.48</small>	
Prêts aux assurés	370,567,520.95
<small>Garantis par les polices.</small>	
Immeubles	310,793,056.22
<small>Comprend \$49,148,672.32 en immeubles sous contrat de vente et \$146,808,180.56 en constructions à usage d'habitation et en immeubles à usage de la Compagnie.</small>	
En caisse	143,063,675.82
Autres valeurs actives	163,634,660.80
<small>Primes échues et différées, intérêts et loyers échus et courus, etc.</small>	
TOTAL DE L'ACTIF ASSURANT L'EXECUTION DES ENGAGEMENTS	\$6,995,450,571.43

Cela fait un solde créditeur (marge de sécurité) de \$443,417,791.02 qui est porté en recette aux comptes suivants:

Fonds de surplus spécial	\$15,760,000.00	Fonds non attribués (Surplus)	\$427,657,791.02
------------------------------------	-----------------	---	------------------

Ces fonds, qui représentent environ 7% des engagements, constituent en quelque sorte un tampon contre les contingences défavorables dues à la guerre et à d'autres causes. Ils viennent s'ajouter aux disponibilités existant déjà pour garantir que tous les bénéfices stipulés dans les polices seront payés au fur et à mesure de leur échéance.

N.B.—Parmi les valeurs actives ci-dessus se trouvent \$332,059,336.58 que la Compagnie a déposés auprès de divers fonctionnaires publics en exécution des prescriptions de la loi ou des règlements de contrôle. Les affaires traitées au Canada et figurant dans ce rapport sont indiquées sur la base du pair du change.

FAITS MARQUANTS EN CE QUI CONCERNE LES OPERATIONS DE 1944

Assurances-Vie en cours, à la fin de 1944	\$30,696,750,125	Assurances-Vie, à prime encaissée, émises en 1944	\$2,064,042,459
Sommes payées aux détenteurs de polices en 1944		\$592,034,726.22	

QUELQUES FAITS CONCERNANT LES OPERATIONS DE LA METROPOLITAN-AU CANADA

Ces faits concernant les affaires effectuées par la Compagnie, dans le Dominion, au cours de 1944, intéresseront tout particulièrement les détenteurs de polices de la Metropolitan et leurs bénéficiaires.

Achats de Bons de la Victoire en 1944	\$44,000,000	Nouvelles assurances-vie pratiquées durant 1944	\$173,546,951
Total des placements, à la fin de 1944, en Bons Canadiens de la Défense et de la Victoire	\$156,558,102	Assurances-vie en cours, au Canada, à la fin de 1944:	
Total des placements au Canada, à la fin de 1944	\$395,018,395	Ordinaire	\$945,539,187
Palements faits aux détenteurs de polices canadiens et à leurs bénéficiaires, en 1944	\$29,975,155	Industrielle	574,636,179
		Groupe	154,995,172
		Total	\$1,675,170,538
		Visites d'Infirmières faites en 1944	227,548

Les versements que la Metropolitan a effectués au Canada depuis qu'elle s'y est installée, en 1872, plus les placements qu'elle a actuellement au Canada, atteignent un total qui dépasse de \$249,350,000, au minimum, celui des primes qu'elle a touchées au Canada.

Metropolitan Life Insurance Company

(COMPAGNIE A FORME MUTUELLE)

FREDERICK H. ECKER,
Président du Conseil

SIÈGE SOCIAL: NEW-YORK

LEROY A. LINCOLN,
Président

DIRECTION GENERALE AU CANADA: OTTAWA

EDWIN C. McDONALD, Vice-Président Administrateur

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY
Direction Générale au Canada: Ottawa

Messieurs,

Veillez m'adresser un exemplaire du compte rendu annuel que vous faites aux assurés, et qui a titre "Quelque chose de nouveau en matière de comptes rendus".

NOM.....

RUE ET NUMERO.....

LOCALITE..... PROVINCE.....

NOS VICTIMES DE LA GUERRE

Le ministère de la Défense nationale a appris récemment à M. Téléphore Banville, de Rimouski, que son fils le soldat Wilfrid Banville, est officiellement porté blessé au combat en Hollande. Le soldat Banville était au front depuis trois mois; il s'est fait remarquer par sa grande bravoure devant l'ennemi et il compte près de cinq années en service actif dont trois en Europe. Son frère, le soldat Emile Banville, est aussi en Europe depuis près de quatre ans et il a participé à l'invasion de la France. Ces deux soldats ont tous deux eu l'occasion de reconnaître les grands bienfaits de la Croix-Rouge ayant été hospitalisés plus d'une fois et dans leurs lettres, ils ont souligné à maintes reprises les bienfaits et leur reconnaissance à l'endroit de cette organisation salvatrice.

Le soldat Charles Pilote, fils de M. Edgar Pilote, de Causapca, a été rapporté gravement blessé.

Le soldat Gérard St-Laurent, dont l'épouse demeure à 28 rue Rouleau, Rimouski, et le soldat Jean-Baptiste Desjardins, fils de M. Joseph Desjardins, de Rivière-du-Loup, ont été rapportés blessés à l'action.

Le caporal Moïse Leblanc, fils de M. Joseph Leblanc, de Percé, a été tué au champ d'honneur en Hollande, le 2 mars. Le caporal Leblanc faisait partie du Régiment de la Chaudière et il était âgé de 27 ans. Il laisse dans le deuil outre son père, son épouse et une fillette; deux sœurs et quatre frères. Un service sera chanté pour le repos de son âme en l'église de Percé. Son épouse cemeure à Coin du Banc, comté de Gaspé. Le caporal Leblanc était outre-mer depuis le mois d'août 1943.

M. et Mme Joseph Leclerc, de Squatec, viennent d'apprendre la mort de leur fils, le sergent quartier-maître Albert Leclerc, tombé au champ d'honneur en Allemagne, le 26 février dernier. Un service funèbre lui a été chanté mercredi, en l'église de Squatec.

Militaires rapatriés

Deux soldats de la paroisse de St-Octave de Métis sont arrivés récemment d'outre-mer après avoir reçu plusieurs blessures produites par des éclats d'obus. Il s'agit du soldat Cyrice Paradis, fils de M. et Mme Josepa Paradis, qui était outre-mer depuis environ quatre ans, et du soldat Romuald Bérubé, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Bérubé, qui était traversé outre-mer depuis plus d'un an. Ils sont maintenant en congé dans leur famille et ils semblent en bonne

La campagne de la Croix-Rouge sur la Côte-Nord

Baie-Comeau nous a appris ces jours derniers que la souscription à la Croix-Rouge sur la Côte Nord est rendue à \$7,239.00. De cette somme \$5,175.00 ont été souscrits à Baie-Comeau même. Le total des dons aux autres endroits s'établit comme suit: Godbout, \$554.00; Pentecôte, \$150; Shelter Bay, \$700. Les rapports des autres endroits ne sont pas encore parvenus à l'organisation centrale.

La souscription de \$5,175.00 de Baie-Comeau se subdivise comme suit: les citoyens de la ville, \$500; les employés de l'usine, \$1,765; et les employés du département du bois, \$900. La compagnie Quebec North Shore Paper a souscrit à elle seule \$2,500. Un vétéran de la présente guerre qui fut blessé à Fa-

laise et soigné par la Croix-Rouge, M. Jean-Baptiste Bellavance, chef cuisinier au Lac La Loutre, près de Baie-Comeau, a souscrit à lui seul la somme de \$25.00. Voici le total des souscriptions recueillies dans quelques camps de la compagnie à Baie-Comeau: camp No 2, \$30; camp Bernier et Turcotte, \$65; camp Georges Gagné, \$75; camp Georges Murray, \$125 et camp Josaphat Brisson, \$140.

Résolution du conseil de Val-Brillant

Lors de sa dernière séance, le conseil de la municipalité de Val-Brillant a voté la résolution suivante: il a été proposé par M. Philippe Guy, conseiller, et secondé par M. Rosario Gendron que le conseil de cette municipalité offre à son pasteur, le Révérend J.-D. Michaud, curé, ses meilleurs souhaits à l'occasion de sa fête patronale.

Décès de M. Héliodore Bouchard

Le 12 mars, en l'église de Ste-Luce, eurent lieu les funérailles de M. Héliodore Bouchard, fils de M. et Mme Philippe Bouchard (Yvonne Richard), décédé le 9, à l'âge de 24 ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé J.-A. Roy, curé de Ste-Luce, assisté de MM. les abbés Lebel et F. Beauchemin, comme diacre et sous-diacre.

La dépouille mortelle était portée par MM. Fernand St-Laurent, Charles-Eugène Paquet, Marcel St-Laurent, Fernand St-Laurent, Marcel Gagnon et Pierre Belzile. M. Roger St-Laurent portait la croix. La quête durant le service fut faite par MM. Benoît St-Laurent et Geo.-A. St-Laurent. MM. Marius et Laurentin Boulanger firent la distribution de cartes-souvenirs.

Conduisaient le deuil, son père M. Philippe Bouchard, ses frères: Yvon, Marius et Jacques Bouchard; ses sœurs: Madeleine, Murielle, Réjeanne et Raymond Bouchard, de même qu'un grand nombre de parents et d'amis parmi lesquels on remarquait M. et Mme Ls-Philippe St-Laurent, M. et Mme Albert St-Laurent, Luceville, M. et Mme Joseph Caron, St-Octave de Métis, M. et Mme J.-B. Desjardins, Mme Alexis Fraser, M. et Mme Marcel Lebel, Québec, Mme Dr J.-E. Rioux, Ste-Anne des Monts, M. et Mme Wilfrid Chamberland, Mont-Joli, M. Roland Bouchard, Rouyn, Mlle M. Paule Pelletier, et plusieurs autres.

A la famille en deuil, nous présentons nos sincères condoléances.

Décès de Mme J.-A. Bolduc

Une ancienne rimouskoise, Mme J.-Alfred Bolduc, veuve d'Elzéar Lebel, est décédée lundi à Québec, à l'âge de 61 ans et 6 mois, après une longue maladie. Outre son époux, Mme Lebel-Bolduc laisse dans le deuil ses fils: MM. Lionel Lebel, directeur de la publicité au ministère de la Chasse et des Pêcheries; Paul Lebel, avocat au Barreau de Québec; Georges-Henri, éérant de district de la Cie de Téléphone à Montmagny, et Marius Lebel, employé du Canadian National à Québec. Elle était aussi la belle-sœur de Mme J.-F. Martin et de MM. Léon et Jean-Baptiste Lebel de Rimouski.

En 1941, il y avait au Canada 2,789,391 chevaux, évalués à environ \$185,000,000. Le nombre de tracteurs était de 158,844, ce qui, à une valeur moyenne de \$750, représente environ \$120 millions.

Aidez La Croix Rouge THÉ "SALADA"



REVOIR PARIS
Une initiative de Radio-Canada
— La chanson de Paris retrouvé.

François Bertrand au cours de son séjour à Alger a collectionné nombre de chansons écrites pendant la guerre, romances, complaintes, etc., toutes oeuvres créées par Edith Piaff, Léo Marjane, Nadia Dauty, Charles Trenet, Jean Tranchant, etc. Ce sont ces oeuvres que Radio-Canada fera entendre dans une série d'émissions qui seront inaugurées le mercredi, 21 mars, à 8h30 du soir.



Alys Robi participera à l'émission "Revoir Paris".

La Charson de Paris retrouvé, c'est le récit de la France malheureuse, de son héroïque résistance; c'est encore le récit de ce qui ne meurt pas et de ce qui ne doit pas mourir; c'est l'histoire d'un peuple qui en prison et dans les chaînes sait trouver le courage de chanter.

François Bertrand sera lui-même l'animateur de cette émission à laquelle prendront part des artistes comme Jeanne Maubourg, Alys Robi, un quatuor formé de David Rochette, Albert Viau, Ernest Thibault et Gérard Duranleau. L'orchestre sera sous la direction d'André Durieux.

François Bertrand nous fait observer qu'il ne s'agit pas ici d'une émission dans le genre cabaret. Pendant la guerre, les chansonniers ne sont pas restés inactifs. Ils ont exprimé leurs sentiments en s'inspirant des couleurs et des deuils de la France. Ce sera ainsi l'esprit de ce programme.

CARACTERISTIQUES DE L'HOMME D'AFFAIRES.
Une série de causeries de M. Esdras Minville à Radio-Canada. M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales à Montréal, inaugurera le lundi, 19 mars, à 10h15 du soir, une série de causeries sur les carrières commerciales: Voici les titres de ses causeries:

Le lundi, 19 mars: Les affaires: caractéristiques professionnelles. Le lundi, 26 mars, L'homme d'affaires-type: qualités physiques et intellectuelles. Le lundi, 2 avril, L'homme d'affaires-type: qualités psychologiques et morales. Le lundi, 9 avril, Les fonctions auxiliaires: l'administration. Le lundi, 16 avril, Les fonctions auxiliaires:

la vente. Le lundi, 23 avril, La formation de l'homme d'affaires. Le lundi, 30 avril, Les Canadiens français et les affaires.

ONDES PAR-CL, ONDES PAR-LA

L'opératrice de l'ascenseur de Radio-Canada, Mlle Anita, a été interviewée, l'autre jour, par Jean Desprez, au cours de l'émission qui passe à 10 h, du matin, sous la rubrique Sur nos Ondes. Citons un passage de l'entretien:

Jean Desprez — Mlle Anita, vous allez satisfaire ma curiosité. J'ai des tas de choses à vous demander.

Anita — Si je peux vous répondre, je ne demande pas mieux, madame.

Jean Desprez — Vous en auriez long à raconter, si vous le voulez, hein Anita?

Anita — Mon Dieu, madame, on a des oreilles pour entendre, et des yeux pour voir, pas vrai?

Jean Desprez — Car en somme, il n'est pas un acteur, pas un chanteur, pas un musicien qui ne passe devant vous, avant de se rendre dans les studios.

Anita — Ça c'est vrai, l'ascenseur, c'est comme le Pont d'Avignon, tout le monde y passe.

Jean Desprez — Et vous aimez ça?

Anita — Comment, si j'aime ça?... vous pensez... Avant d'être à Radio-Canada j'étais dans un hôpital.

Jean Desprez — En charge de l'ascenseur?

Anita — Oui, j'aime bien mieux monter puis descendre les acteurs que de monter puis descendre des cadavres. Parce que les acteurs, et bien je vous jure qu'ils sont bien en vie, eux autres!

Jean Desprez — Vous aimez la radio?

Anita — C'est mon plus grand plaisir que d'écouter la radio. Et surtout maintenant que je connais tout le monde.

Jean Desprez — Vous avez sûrement des préférés.

Anita — C'est bien naturel, pas vrai?

Jean Desprez — Tout à fait. Votre actrice préférée, qui est-elle?

Anita — C'est Mimi d'Estée. Elle est tellement jolie, et puis gentille!... Puis elle joue tellement bien son rôle dans Grande Soeur!

Jean Desprez — Et votre acteur préféré?

Anita — Roland Chenail, Jeunesse Dorée, ça passe le midi, juste durant mon heure du dîner. Je cours toujours en bas pour le voir sortir. Ça c'est un grand acteur!

Jean Desprez — Dites-moi, tout le monde est gentil pour vous?

Anita — Oh oui. Les gens de la Radio, c'est du monde bien élevé.

Jean Desprez — Pas comme comédienne, mais comme femme, laquelle préférez-vous?

Anita — Oh moi, j'aime bien madame Béliveau. Elle est "mou-rante", cette femme-là!... Puis toujours tellement de bonne humeur. Puis toujours tellement chic avec nous autres. Yvette Brind'Amour aussi est bien chic.



La préférée depuis 50 ans pour donner un pain léger, savoureux et à mie fine



7 MÉNAGÈRES CANADIENNES SUR 8 QUI EMPLOIENT DE LA LEVURE SÈCHE EMPLOIENT LA 'ROYAL'!

Anita — La plus élégante?

Jean Desprez — Oui, la mieux habillée?

Anita — Oh c'est Mimi d'Estée. Elle a toujours d'assez beaux petits chapeaux. Les autres, ça vient comme tout le monde, avec des mouchoirs sur la tête, ou pas de chapeau. Mais Mimi d'Estée, elle a toujours l'air d'une actrice.

Jean Desprez — Je vois que vous l'aimez beaucoup.

Anita — Oh oui. Et puis sa voix. Elle a une voix tellement plaisante. Pas du tout excitée comme d'autres petites jeunes là... Parce que moi, vous savez, j'aime bien ça, les gens qui parlent à la française, à condition que ce soit naturel. Mais il y en a qui sont tellement affectées, que ça me tombe sur les nerfs.

Jean Desprez — Vous avez raison. Vous dites que votre ac-

Canadienne, voilà un programme qui sort de l'ordinaire. Désormais, le dimanche soir, à 8 heures, on ne voudra pas s'éloigner de son récepteur afin d'écouter cette émission, qui, transmise en hommage à nos villes, renferme les éléments constitutifs d'une fête d'art. L'émission inaugurale se devait de rappeler aux auditeurs le rôle de la capitale fédérale non seulement au point de vue politique, mais aussi au point de vue intellectuel et artistique.

Le courrier que reçoit l'Heure de Dominicale aux postes de Radio-Canada est de plus en plus important. La tâche du Révérend Père Emile Legault, c.s.c., qui préside la séance du dimanche, à cinq heures et de ses collaborateurs, est, on l'imagine, considérable. Il faut choisir les questions qui offrent le plus d'intérêt et qui sont le plus instructives. Comme on le sait, les collaborateurs du Père Legault sont des théologiens et des sociologues de réputation, à savoir M. Clément Morin, p.s.s., le Révérend Père Adrien Malo, o.f.m., et le Révérend Père Lorenzo Gauthier, c.s.v.

Une culture qui devient populaire

LA LUZERNE

EN 1941 - 22.000 acres
EN 1942 - 52.000 acres
EN 1943 - 72.000 acres

ECONOMISONS POUR L'AVENIR

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE

BILLET DU JEUDI

VICTOR HUGO

L'oeuvre poétique de Victor Hugo se compose de plus de 100.000 vers, contenus dans une longue série de recueils qui s'échelonnent des Odes et Ballades, publiées en 1826, aux oeuvres parues après la mort de l'auteur, survenue en 1885. On y trouve de l'excellent, du médiocre et du pire. Certains poèmes de Hugo, vieux aujourd'hui de cent ans, s'avèrent aussi modernes que ceux de contemporains fiers de leur modernisme. Celui que Coppée appelait le chêne plein d'oiseaux n'ignora aucune des ressources du vers, ni aucune de ses possibilités artistiques. Selon les époques, il contient Pindare, Lamartine et Vigny, pressent Baudelaire, Verlaine, Hérédia, et jusqu'au mystère des impressionnistes. Ce Hugo énorme et multiplié, riche de toutes les richesses, mais qui donne souvent une fausse impression à cause de sa boursofflure, de son manque de mesure et de goût, nous est présenté dans un volume monumental, réunissant au complet ses innombrables vers. (1) Sauf erreur, c'est la première fois qu'un volume de Hugo paraît au Canada. Et ce volume nous offre à la fois quelque vingt-cinq de ses ouvrages. De quoi lire pour toute la famille et davantage, encore que certaines pièces ne sont pas de tout repos. Hugo, qu'on surnomma l'Homère du romantisme, est le père de presque toute la littérature d'aujourd'hui. "Tous, écrit Fernand Gregh, même ceux qui le combattent, nous relevons en quelque manière du romantisme". Et cela est juste. Hugo est unique. Il est un des grands génies, non pas de la littérature française, mais de la littérature.

(1) Editions Bernard Valiquette, Montréal. Le volume est sûrement l'une des plus belles réussites de l'édition canadienne-française. Aucune entreprise du genre n'a été tentée dans le passé, même en France.

* * *

Cet homme touche à tout. Le plus célèbre poète du dix-neuvième siècle, il fut aussi romancier, dramaturge, historien, mémorialiste, politicien. Ses deux volumes de Choses vues restent des modèles de reportage, qui suffiraient à la gloire de plus d'un. Sans doute doit-on le lire avec circonspection. Il y avait en lui énormément de passion et d'orgueil, et les jugements qu'il porte sur ses contemporains ne pèchent point par objectivité. On n'étudie pas l'histoire chez lui. Il exagère souvent, par le mot comme par la pensée. Mais il est un artiste verbal sans pareil, que ses propres défauts — l'emphase, la solennité, l'abus de l'antithèse et certaine rhétorique vide, — n'arrivent pas à diminuer. Né à Besançon le 26 février 1802, il devait vivre 83 ans. Son

père, le colonel Joseph-Léopold-Sigisbert Hugo, plus tard général, était attaché à Joseph Bonaparte, roi de Naples puis roi d'Espagne, et il le suivit avec sa famille dans ses déplacements incessants. Sa mère s'appelait Sophie Thébuchet. Hugo fit des études à la diable, les abandonna tôt et se vantait de n'être point bachelier. A vingt ans, il publie ses Odes et poésies diverses, déjà pleines de talent, qui laissent prévoir le poète de demain. En 1831, les Feuilles d'automne le montrent en pleine possession de son talent. Il courra dès lors de succès en succès. Il atteint à sa véritable maturité vers 1840, et il écrit à cette époque ses poèmes les plus parfaits. Créé pair de France en 1845, il se brouille avec Napoléon III au coup d'Etat du 2 décembre, doit partir pour l'exil, il passe près de vingt ans en Belgique et dans les îles de la Manche: Jersey et Guernesey. Il était membre de l'Académie française depuis 1841.

* * *

A cause de sa gloire et de ses démêlés politiques, à cause aussi de son mauvais caractère, à cause de sa vie sentimentale assez erratique et du cynisme de ses liaisons, Hugo suscita bien des jalousies et bien des haines. Sa vie est si connue qu'il n'y a point lieu d'insister. Ses débuts comme dramaturge provoquèrent une réaction extraordinaire en raison d'une conception tout à fait nouvelle du théâtre, qui contredisait les lois établies, pronait un déplacement des valeurs, choquait les gens dans leurs traditions. Hugo réussit assez mal à la scène et il y renonça. On l'a toujours parodié, mais à partir d'Hernani, drame qui amena la bataille que l'on sait, ce fut un débordement. Adversaires et moqueurs y mettaient d'ailleurs beaucoup d'esprit, et il est dommage que les parodies à son sujet ne se trouvent plus. A propos d'Hernani, on joua Harnali ou la Contrainte par Cor, en cinq tableaux et en vers. Marie Tudor donna naissance à Marie Cric-Fort et à Marie, tu dors encore. Ruy Blas provoqua Ruy Brac, "en cinq boulettes, gros sel, en vers et couplets". Les Burgaves furent suivis des Barbus graves et des Buses graves; Torquemada, de Horquemalade, "parodie, méli-mélodramatiques médicinaux". Ecrivain heureux, Hugo fut dans le privé le plus malheureux des hommes. Tout jeune, il avait épousé Adèle Foucher, qui lui donna quatre enfants. Il les aimait d'une grande tendresse, mais tous disparurent avant lui, dans la mort ou la folie: Léopoldine se noie en 1843 en même temps que son mari, Charles Vacquerie; Charles meurt subitement à Bordeaux, en 1871; François succombe à la tuberculose, en 1873; Adèle, la petite dernière, se sauve en Amérique à la suite d'un amour malheureux, devient folle et ne meurt qu'en 1915, dans une maison de santé.

L'illettré.

(reproduction interdite)



TABAC À CIGARETTES SWEET CAPORAL

Attention! Attention! Pourquoi craindre une crise après la guerre?

Vous aurez la réponse en assistant au grand ralliement du CREDIT SOCIAL le dimanche 18 mars, à 8 heures du soir, à l'hôtel de ville.
Sous les auspices de l'Union créditiste des Electeurs de Rimouski.

Les dames et les hommes sont invités
Venez en foule pour l'intérêt de tous
Entrée gratuite

ST-ANACLET

Baptême.— Le 1er mars, est née à l'Hôpital St-Joseph de Rimouski, Marie-Claire-Lise, enfant de M. et Mme Edmond Gagné (Germaine Landry). Parrain et marraine: M. Jacques Gagné et Mlle Denise Gagné, frère et soeur; porteuse, Mme Jean Yockell, de Rimouski.

Va et vient.— Mlle Jeannine Heppell séjourne quelques semaines à Montréal chez des parents et amis.

— Mme A. Francoeur, de Pointe-au-Père, était en visite chez M. et Mme Camille Caron.

— Garde Julien ainsi que Mlles Alice et Berthe Vignola sont parties mardi dernier pour Montréal.

— MM. Elzéar-A. Lavoie et Sarto Gagnon sont de retour de la Côte Nord.

— M. Lionel Cinq-Mars, de Québec, en visite chez M. et Mme Martial Proulx.

— Mlle Cécile Morin, de Montréal, en visite chez sa mère Mme Xavier Morin.

ST-LEANDRE

Baptême.— Marie-Thérèse, enfant de M. et Mme Antonio Charette (Juliette Lévesque). Parrain et marraine: M. et Mme Gérard Lévesque; porteuse, Mlle Simone Lévesque, tante de l'enfant.

Décès.— M. et Mme Thomas Saucier ont eu la douleur de perdre leur fillette Marie-Marthe âgée de 7 mois. Une messe des Anges lui fut chantée le 20 février. Les porteurs étaient MM. Claude Thibault, Albert Bernier, Egide Bérubé, Guy Bérubé, Gérard Saucier.

— M. et Mme Raoul Desrosiers ont été éprouvés par la mort de leur jeune bébé.

Va et vient.— Mlle Jeanne Fraser et Mlle Ouellet, de l'Isle-Verte, en visite au presbytère.

— M. et Mme Raoul Durand, Mlle Rachel Bérubé en visite chez M. et Mme Aimé Bérubé.

— M. Philippe Desrosiers, Mme Albert Ouellet, en visite chez M. et Mme Albert Thibault.

— Mme Wilfrid Bernier en visite à Rimouski chez MM. Jean et Victorie Thibault.

ST-VALERIE

Baptêmes.— Le 12 février, Joseph-Ronald-Yves, enfant de M. et Mme Conrad Bérubé (Joséphine Voyer). Parrain et marraine: M. André et Mme Cécile Voyer.

— Le 14 février, Marie-Fernande, enfant de M. et Mme A.

rien Roy (Emilienne Beaupré). Parrain et marraine: M. et Mme Donat Roy, grands-parents.

Va et vient.— M. et Mme F. X. Boucher et Mlles Bernadette et Marguerite Boucher, en voyage à Québec et Rivière-du-Loup.

— Mlle Rose Beaupré et M. Romuald Beaupré, à Mont-Joli chez M. Etienne Beaupré.

— Mme Adhémar Voyer chez son père et sa mère M. et Mme J. D'Amours, de Trois-Pistoles.

— Mme Ernest Beaupré à Montréal pour une quinzaine.

— Mlle Mériilda Tremblay, à Rimouski chez des parents et des amis.

— Mlle Odette Côté, de Bic, a passé quelques jours chez son frère et sa belle-soeur M. et Mme Léopold Côté.

ST-NIL

Baptêmes.— Joseph-Maurice, enfant de M. et Mme Eugène Gagné (Victorine Lamarre). Parrain et marraine: M. Elzéar Gagné et Mlle Berthe Côté.

— Marie-Réjeanne-Bertrand, enfant de M. et Mme Ovide Dionne (Hectorine Landry). Parrain et marraine: M. Louis Gagné et Mlle Ernestine Fortin.

Va et vient.— M. et Mme Charles-Emile Fillion, de St-René, de passage dans notre paroisse.

— Mme Hormidas Gagné et son fils Jean-Yves en voyage à Matane.

Nomination.— M. Armand Bérubé a été nommé inspecteur de Colorisation en remplacement de M. Antoine Pelletier. M. Bérubé est en fonction depuis le 15 janvier.

Sur le parquet...

Suite de la 1ère page
Mais, dans l'esprit de beaucoup de gens le symbole de l'approche du printemps demeure encore cette fameuse formule de l'impôt sur le revenu qui doit être remplie avant le 30 avril.

POTINAGES SUR LES MEMBRES...

Le séjour de plus de trois semaines de notre président H. Paul-Henri Lavoie dans les pays d'en haut a dû lui profiter au moral car au physique rien n'y paraît. Il n'a pas ajouté un demi-kilo à son poids normal. Seulement, je puis vous dire avec les autres directeurs que ça paraît qu'il est revenu puisque nous avons eu une réunion à peine 48 heures après son retour. Si ce voyage au pays de Séra-

Au Cartier

19, 20, 21 mars 1945

Jean Arthur, Charles Boyer dans

HISTORY IS MADE AT NIGHT

Dans ce film, Charles Boyer joue un personnage nouveau pour lui. On lui a donné le rôle de maître d'hôtel par excellence. A Paris, il rencontre Jean Arthur, mannequin de New-York, dont la vogue dans son domaine égale celle de Boyer dans le sien.

Cette courte description vous donne une petite idée du spectacle grandiose qui sera présenté au Cartier pour trois soirs seulement.

Vous verrez au même programme les nouvelles et un sujet court.

22, 23, 24 mars 1945

Marlene Dietrich, Fred MacMurray dans

MADAME VEUT UN ENFANT

Tous ceux qui aiment les films français seront certainement enchantés d'avoir vu celui-ci qui met en vedette les meilleurs acteurs du cinéma américain.

Tout en étant une comédie, ce film a aussi des scènes dramatiques très captivantes.

Au même programme, vous verrez le 11^e épisode de la série Captain America.

Au Rimouskois

17, 19, 20 mars 1945

Evelyn Keyes, Edmund Lowe dans

DANGEROUS BLONDES

"Dangerous Blondes" est un film si mystérieux et en même temps si comique que le spectateur ne saura pas, à certains moments, s'il doit rire ou frémir.

Les incidents drôlatiques et les scènes policières sont adroitement combinées avec l'attrait constant des jolies filles qui donnent au film son titre.

Vous verrez au même programme une comédie et un sujet court.

21, 22, 23 mars 1945

Marjorie Reynolds, Dennis O'Keefe dans

UP IN MABEL'S ROOM

En ce temps où les films de guerre ont presque toujours la première place, une belle comédie est toujours bien vue.

C'est pourquoi personne ne manquera de voir ce film qui vous fera rire aux larmes.

Au même programme le 3^{ème} épisode de la série The Desert Hawk et sujet court.

Une seule représentation à 8 heures.

phie constitue pour lui une expérience, il a certainement augmenté le "bagage" de science de ses clefs de toutes catégories. Bienvenue à lui!

Notre premier vice-président, Herve Lizotte, s'est lui aussi permis un "petit" voyage d'affaires à Québec, ... voyage qui a duré près de 15 jours. L'atmosphère et les côtes du vieux Québec lui ont fait un bien immense paraît-il!

Un membre de la chambre qui s'est rendu dans les environs du palais Montcalm nous informe qu'il a pris la peine de le mesurer avec un "pied-de-roi" ceci pour l'information d'une certaine personne qui serait devenu membre de la chambre si l'on avait accepté l'élément féminin.

Nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à Gérard Thibault, un de nos confrères, qui a subi un douloureux accident dans l'accomplissement de son devoir au Garage Dionne... Heureusement que cet accident n'aura pas de suites fâcheuses et aux dernières nouvelles le "patient" était en bonne voie de guérison.

BIBLIOGRAPHIE

La Bibliothèque civique de Rimouski a acquis: Histoire d'Angleterre, par Anoré Maurois; Contes, par Maupassant; A la trace de Dieu, par Jacques Rivière; Journal d'un curé de campagne, par Georges Bernanos; De Bergson à St-Thomas d'Aquin, par Jacques Maritain. La Guerre du Canada

Retour des travailleurs d'hiver à la ferme

Le Service sélectif national a arrêté des mesures pour le retour, à la ferme, des travailleurs agricoles, qui ont été temporairement employés à d'autres industries essentielles au cours des mois d'hiver. C'est ce qu'a annoncé cette semaine le ministre du Travail, l'honorable Humphrey Mitchell.

Comme ce fut le cas l'an dernier, les dates où les travailleurs agricoles auront dû être libérés par les patrons en d'autres industries seront fixées par localités. Ceci permettra de donner le maximum d'assistance aux autres industries essentielles qui manquent de main-d'oeuvre, tout en tenant compte de la diversité des conditions climatiques et agraires à travers le Canada. Les fonctionnaires du Service sélectif soulignent qu'il s'agit de rendre les travailleurs employés ailleurs que sur la ferme disponibles pour l'agriculture dès qu'ils y sont nécessaires. Les dates pour les différentes localités seront fixées et annoncées par les surintendants régionaux du Service sélectif, après consultation avec les fonctionnaires provinciaux de l'agriculture. Ces surintendants régionaux sont situés à Moncton, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

"Les Travailleurs agricoles, au cours de l'hiver, ont aidé d'une façon très importante les autres industries souffrant de la rareté de main-d'oeuvre", a dit le ministre du Travail, "mais comme la situation, en ce qui concerne la main-d'oeuvre agricole, sera elle-même très sérieuse cette année, il faudra que les travailleurs quittent les autres industries dès qu'on en aura besoin chez-eux sur la ferme. L'alimentation est toujours d'une importance capitale, et des quantités de plus en plus fortes de denrées alimentaires seront requises pour l'approvisionnement de nos troupes, de notre population domestique, des Nations Unies et de l'Europe libérée".

M. Arthur MacNamara, directeur du Service sélectif, a déclaré que les chiffres les plus récents indiquent que plus de 80.000 permis ont été accordés aux travailleurs agricoles pour des emplois de morte-saison cet hiver. En outre, a-t-il expliqué, il en est des milliers qui ont travaillé hors saison pendant de courtes périodes sans qu'il fût nécessaire de délivrer des permis.

Les travailleurs agricoles quittant leurs emplois d'hiver, a-t-on souligné, doivent donner un avis de séparation de 7 jours avant de retourner chez eux. Les fonctionnaires conseillent à tous ceux qui sont dans le doute — qu'ils soient patrons ou travailleurs agricoles — de s'informer au plus proche bureau de Placement et du Service sélectif.

Le nombre augmente

Récemment, eut lieu au sous-sol de l'église de Mont-Joli l'assemblée mensuelle des membres du Cercle Lacordaire à laquelle assistaient un grand nombre de membres et d'aspirants. A cette occasion eut lieu l'échange des insignes des ouvriers de la première heure. Neuf membres du cercle Lacordaire et cinq du cercle Jeanne d'Arc reçurent l'insigne à Croix d'Or. Ce sont: le R.P. Sarault, aumônier du cercle, M.M. Eugène Bélisle, Lorenzo Comeau, Edouard Dubé, J.-O. Gendron, Alphonse Pelletier, Armand Rioux, Thuribe Rioux, Vincent Rioux et Mmes L. Comeau, Thuribe Rioux, Armand Rioux, Mlles Béatrice Fournier et Gabrielle Rioux. Les cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc ont pris naissance à Mont-Joli depuis un an seulement, et comptent maintenant plus de cent membres.

Prochain congrès du Jeune Commerce

Le président régional des Chambres de Commerce des Jeunes de la région Québec-Bas-du-Fleuve, Me Roger Thibodeau, vient d'annoncer que le congrès des Chambres de cette région se tiendra à Thetford Mines, le 20 mai prochain. Les Chambres des Jeunes de Matane, Mont-Joli, Rimouski, Rivière-du-Loup, Lévis et Thetford Mines seront invitées à envoyer des délégués à ces assises. Le vice-président du groupement régional de ces Chambres est M. Yvon Levasseur, de Matane.



GUARD-X

découvre, avertit et éteint
le feu automatiquement

ARMAND DESROSIERS

ANDRÉ BELZILE

C. P. 74

TEL. 251

LUCEVILLE

RIMOUSKI

Cité Rimouski



La
CROIX-ROUGE
leur prêtera assistance

• Figurez-vous, si vous le pouvez, les dégâts causés par les bombardements. Puis donnez à la Croix-Rouge pour qu'elle puisse continuer son aide bienfaitrice. Fournir le plasma, les secours médicaux et les objets de première nécessité aux victimes des bombardements n'est qu'une des fonctions de cette grande oeuvre humanitaire. Aidez-là à se maintenir.

*Jamais votre aide n'a été
aussi nécessaire!*

DONNEZ À LA
CROIX-ROUGE

Gracieuseté de **M O L S O N ' S**

Pour lire en carême

Mam'selle Délima

(Par Louis Morneau)

Dans ma vie—qui n'est pas encore bien longue,—j'ai frôlé, connu intimement même, des âmes vraiment belles, des âmes prédestinées vivant, comme des anges, dans le tourbillon du siècle.

Entr'autres, dans mon village natal, — un bijou de village sis au bord du grand fleuve, — une sainte fille que les gens appelaient Mam'selle Délima.

Elle vivait près de l'église, tout à côté, seule comme une ermite dans sa grande maison.

Une maison ressemblant plutôt à un monastère, une maison longue, avec des murs blancs de chaux, et de nombreuses fenêtres qui semblaient regarder — curieusement — au travers des grandes branches des saules géants qui en masquaient la façade.

Sa maison, Mam'selle Délima l'avait-elle fait bâtir elle-même? L'avait-elle eue en héritage? ou bien, l'avait-elle acquise, à prix d'argent, de quelque villageois? Mystère!

Mais ce que je sais, par exemple, c'est que — alors que j'étais un enfant — elle était déjà pas mal vieille, mais encore solide — tout comme son occupante — cette maison à figure de couvent.

Il y a de cela plus de quarante ans; et Mam'selle Délima en comptait bien une soixantaine.

Le logis et son hôtesse étaient à coup sûr, deux spécimens — j'allais dire deux types — très représentatifs de l'époque, ou, comme on dit, du bon vieux temps.

Seulement, notre personnage n'avait ni le caractère enjoué, ni le tempérament cif, éveillé, de ce temps-là.

On sait, en effet, que nos pères avaient du sang dans les veines; qu'il aimait les p'tites veillées, les chansons, les cotillons; qu'ils étaient des bons vivants, des joyeux lurons... tout bons catholiques qu'ils fussent.

Non, Mam'selle Délima n'avait pas ce caractère, ce tempérament-là.

Non pas qu'elle fût une triste, une morose, une malheureuse... bien loin de là!

Mais elle, voyez-vous, vivait à l'écart du siècle; elle vivait en Dieu, humble et recueillie, un peu comme une cloîtrée, — un peu, je dirais, comme une carmélite séculière.

Elle ne sortait guère de sa grande maison, autant dire de son couvent, que pour se rendre à l'église, n'ayant, pour ce faire, que le chemin à traverser; ou chez le marchand faire ses maigres emplettes, car elle menait une vie frugale; ou encore, au Bureau de Poste pour y déposer sa volumineuse correspondance, et retirer en même temps sa malle.

Car elle recevait chaque jour un bon courrier: des journaux, des revues, des annales, des lettres...

Oh! mais, par exemple, rien que des revues et des journaux choisis, propres, irréprochables!

Car, Mam'selle Délima n'aimait que les choses très bien, propres; elle avait l'esprit fin, le goût délicat, le cœur pur; elle nourrissait son âme de choses délicates, exquises.

Ce n'est pas elle, bien sûr, qui se fût délectée des romans de Lamartine; les horreurs de Renan l'eussent fait s'évanouir...

Non, non, elle ne faisait pas ses délices de la pornographie, — pas même des choses grivoises, ou simplement légères.

Elle prenait la vie au sérieux, tout simplement; peut-être avait-elle, dès son jeune âge, été frappée par le mot de Bossuet: "le grand sérieux de la vie".

Puis elle comprenait parfaitement, cette brave fille, que le temps qui passe, si vite, et dont on abuse tant, c'est l'argent avec lequel on achète le Ciel.

Non pas, on le voit, dans le sens que l'entendent les Américains, avec leur formule matérialiste, païenne: "Time is money".

* * *

Mam'selle Délima ne recevait guère; elle ne faisait que de rares visites, très espacées; ses relations, ses amitiés étaient — si l'on peut dire — triées sur le volet.

Après les joies spirituelles, les plaisirs de l'âme, la littérature était la grande passion de sa vie, le soleil de sa solitude...

Aussi, elle possédait une belle culture — dans les deux langues. Elle avait, étant jeune fille, étudié dans les meilleurs couvents; et, cinquante années durant, — un joli record! — elle fit profiter les jeunes de ses connaissances.

Car elle était — de par sa vocation — institutrice.

Même qu'au temps où je l'ai connue, alors que je fréquentais l'école, elle remplissait encore, en dépit de ses soixante ans bien sonnés, sa belle, sa noble mission.

Oui, elle distribuait encore l'instruction, non plus à des bambins, à des enfants, mais à des grandes filles, à des grands garçons qui avaient fait, comme on dit, leur p'tite école.

Parmi ces derniers, aujourd'hui, plusieurs occupent des situations enviables dans la société.

* * *

Peut-être, chers lecteurs, avez-vous hâte de connaître cette personne rare, cette âme d'élite — âme vraiment virgine — qui vivait ainsi, dans le siècle, défendue par sa piété et sa "chère solitude"? Soixantaine, en annonçait à peine cinquante; son âge trompait tout le monde.

Sa vie simple, paisible, frugale et si bien réglée, — sa vie, on pourrait dire conventuelle, l'avait conservée d'une façon étonnante.

Elle était grande et mince, et portait invariablement des robes foncées, dont la queue balayait le sol; des robes bien fermées à la poitrine, avec des manches longues et larges, et un col très haut avec un rabat de dentelle, — un col qui ressemblait, ma foi! à celui d'Elisabeth d'Angleterre, d'après les portraits de cette reine dans les manuels d'histoire.

Brune, un peu sèche, sa figure méditative avait une expression à la fois douce et austère, qui commandait le respect; figure concentrée, réfléchie, dont les yeux un peu fermés semblaient regarder plutôt en dedans, ou, pour mieux dire, semblaient regarder — par dessus le monde agité — l'Audela mystérieux...

Il fallait la voir passer, enveloppée dans son long manteau noir, toujours le même, coiffée d'un large chapeau noir aux bords ondulés, duquel tombait un épais voile noir qui lui cachait le haut du visage!...

Droite, bien droite oh! si rigide, bien droite, elle allait doucement, à petits pas mesurés et feutrés, — comme ayant peur d'attirer l'attention, — les mains cachées dans ses manches, — ou dans son gros manchon de vision, en hiver.

Quel calme! Quel recueillement!... Son attitude, sa démarche était bien celle d'une religieuse.

On eût dit, en la voyant passer, un être plutôt irréel, un personnage d'outre-tombe égaré dans le siècle...

Mais, surtout, c'est dans l'église, devant le Tabernacle, qu'il fallait la voir!... Quelle tenue, quelle dignité!...

Chaque jour — beau temps, mauvais temps —, elle y passait,

vers le soir, plus d'une heure de son temps, plongée dans la prière, la méditation et l'adoration.

Puis, non encore rassasiée, elle parcourait, oh! sans se presser, les quatorze stations du Chemin de la Croix.

Elle avait déjà, le matin, entendu une messe matinale — sinon deux — à laquelle elle avait communiqué; sans parler de son action de grâces, qu'elle faisait toujours longue.

Ame pieuse, dévote, elle donnait au bon Dieu, chaque jour, trois ou quatre heures de son temps.

Ce qui ne l'empêchait pas, pas du tout, de faire assidûment, dix mois par année, sa classe privée, composée d'une dizaine d'élèves; ni de rédiger — prenant sur son sommeil — les fines chroniques que lui inspirait son âme d'apôtre, et qu'elle publiait, sous un nom d'emprunt (son humilité était sincère) dans des périodiques sérieux; ni de lire, enfin, ses journaux, ses revues, ses annales...

Qui de nous, dans le monde, peut se vanter d'en faire autant?

De plus, Mam'selle Délima opérant un p'tit commerce — un embryon de restaurant — histoire de gonfler un peu ses revenus, qui étaient — disait-on — pas mal maigres.

En ce temps-là, on le sait, l'enseignement était loin d'être une carrière lucrative, payante; il fallait avoir la vocation pour s'y livrer.

Mais, avec le surcroît de revenus provenant de son p'tit magasin, Mam'selle Délima parvenait à joindre les deux bouts, elle pouvait vivre...

Dame! il fallait bien qu'elle mangeât, toute détachée qu'elle fût des choses de la terre.

Mais... elle exploitait son p'tit restaurant d'une manière honnête, scrupuleuse même!...

Ce n'est pas elle, ma foi! qui eût profité d'un enfant, pour vendre deux sous un bâton de réglisse qui n'en valait qu'un!

Non!... Et il est bien certain, hors de tout doute, que cette sainte fille n'a jamais réalisé, sur ses ventes, du 50 ou du 100 pour cent!

Mais, dans sa clientèle, — composée surtout des enfants d'école, — il se trouvait parfois des garnements peu scrupuleux, peu consciencieux, pour lui passer — profitant de sa myopie — des vieilles médailles de cuivre en guise de sous.

Cela, cependant, n'a pas empêché Mam'selle Délima de maintenir son restaurant, de l'opérer jusque dans son extrême vieillesse.

Aussi, les enfants du Couvent, nous avions une confiance entière en cette bonne demoiselle. Avions-nous quelques sous en poche, — sous gagnés à faire des commissions, à vendre de la loche, à servir la messe, etc., — qu'aussitôt nous courions les déposer à "la banque à Piton"... pardon!... au magasinette (comme disaient les vieux) de Mam'selle Délima.

En retour, nous recevions des bâtons de réglisse, des roulettes de ruban en nanan, des pipes en chocolat, des p'tits chinois en "mâcha-môlo", etc., etc., etc.

Toutes ces choses délicieuses étaient enfermées (comme des reliques dans une châsse) dans une longue cage en vitres posée sur le comptoir.

Là allaient s'engouffrer nos économies.

Au reste, le placement était bon, car, en plus de recevoir des francises, nous étions sûrs de bénéficier des prières ferventes de la sainte demoiselle.

De fait, à chacune de nos visites, Mam'selle Délima — qui avait une âme sacerdotale — ne manquait pas de nous parler du bon Dieu, de la Ste-Vierge; et, chaque fois, elle nous assurait qu'elle allait prier pour nous.

Elle nous recommandait bien, à nous les p'tits gars, de bien dire nos prières, d'être bien sages, afin de devenir prêtres, un jour.

L'oeuvre des vocations sacerdotales, ce fut là, à vrai dire, la grande préoccupation de sa vie;

AUGMENTATION DES TAUX D'ASSURANCE-AUTOMOBILE

À COMPTER DE MINUIT, LE 31 MARS 1945

Voici Pourquoi —

La diminution du coût des accidents que l'on avait escomptée lorsque les taux furent réduits en 1942 et en 1943 ne s'est pas réalisée... tandis que le coût des réparations et des remplacements a augmenté. Par conséquent, les Taux de Primes pour Blessures Corporelles et Dommages Matériels, ainsi que certains Taux pour Collision, seront augmentés de 20%. Toutefois, les Taux d'Incendie seront réduits de 10%.

Les nouvelles primes des polices ordinairement achetées par les propriétaires d'automobiles privées seront encore bien inférieures à celles de 1941.

En 1942, de même qu'en 1943, les compagnies soussignées ont volontairement réduit leurs taux pour Blessures Corporelles, Dommages Matériels et Collision concernant les automobiles classées dans les plus basses catégories de rationnement de l'essence.

Lorsqu'elles annonçaient leurs réductions de 1943, les compagnies déclaraient qu'elles avaient "décidé de tenir compte, dans l'établissement des nouveaux taux, de la diminution générale des risques de la circulation automobile à laquelle on pouvait raisonnablement s'attendre, bien qu'elle ne se fût pas encore produite".

La diminution espérée dans le coût des accidents (diminution sur laquelle était basée la réduction des taux) ne s'est pas réalisée. En outre, les réclamations pour Blessures Corporelles ont augmenté, cependant que les réparations des automobiles coûtent beaucoup plus cher qu'en 1942 ou en 1943.

Il est très important de remarquer que les nouveaux taux sont encore considérablement inférieurs à ce qu'ils étaient en 1941 pour une police ordinaire couvrant les Blessures Corporelles, les Dommages Matériels, l'Incendie et le Vol.

Les taux de certains types d'automobiles commerciales ont aussi été modifiés.

Si vous êtes actuellement assuré, les nouveaux taux s'appliqueront au renouvellement de votre police.

Publié par les Compagnies d'Assurance appartenant à la

CANADIAN UNDERWRITERS' ASSOCIATION
INDEPENDENT AUTOMOBILE INSURANCE CONFERENCE

ce fut même, dans ses dernières années, son idée fixe, sa hantise.

Mam'selle Délima n'avait, mais aimé aucun garçon; plusieurs, cependant, l'avaient aimée et recherchée, au temps de sa jeunesse.

Mais l'amour humain ne l'avait jamais tentée; car, assurément, il n'y avait que l'amour divin qui pût la satisfaire pleinement, — qui pût correspondre aux nobles aspirations de son âme.

Les amours terrestres, si pures fussent-elles, n'étaient pas capables de contenter son cœur, d'en apaiser la soif...

Sans doute avait-elle fait vœu de virginité; sans doute, avait-elle voué toute sa vie au seul fiancé qui sut lui plaire: le Christ Jésus.

La vieillesse, une surdité fâcheuse, une vue sans cesse faiblissante, la forcèrent d'abandonner l'enseignement. Cependant, elle n'en continua pas moins encore, quelques années durant, sa correspondance aux journaux, aux revues.

Mais, désormais, le bon Dieu devint, plus que jamais, si possible, l'objet de toutes ses pensées, de toutes ses actions.

Ses vingt dernières années furent, à la vérité, une mortification, une pénitence continuelle.

Ses trois repas quotidiens — sauf les jours maigres — consistaient en un morceau de pain et une tranche de lard, qu'elle arrosait d'une tasse d'eau pure.

Ainsi se préparait-elle, de longue main, à mourir... Tout comme si sa vie entière n'avait pas été que cela: une préparation continuelle à la mort!

Ses repas, ou plutôt ses collations, elle les prenait devant son poêle à deux ponts (les pieds dans le fourneau, posés sur une brique, en hiver), en se berçant tout doucement; une chaise posée à côté d'elle, lui tenait lieu de table.

Le reste de la journée (quand elle ne fut plus capable de se rendre à l'église), se passait en pieuses lectures, en chapelets ré-

cités avec la plus belle ferveur.

Mon Dieu! ce qu'elle en a recité, dans sa vie, des chapelets!

Vierge sainte, douce Vierge Marie, Vous qu'elle a tant aimée, tant invoquée, tout le long de sa vie centenaire, — Vous seule, ô Mère! pouvez dire le nombre inouï de chapelets que, du fond de son cœur vierge, elle a fait monter vers Vous!...

Il y a quelques années, quand j'ai appris par les journaux la mort de cette sainte fille, qu'elle était allée au ciel toucher la récompense promise aux bons et fidèles serviteurs, alors, je n'ai pu me défendre d'une vive émotion, en songeant qu'avec Mam'selle Délima, disparaissait une époque heureuse, féconde en vertus, en apostolat, en vocations sacerdotales et religieuses.

* * *

Mam'selle Délima a, certes, bien mérité de l'Eglise et de la Patrie.

Bien sûr que sa place est belle au Ciel!

Bien sûr qu'elle y doit briller comme une étoile, elle qui fut toujours, ici-bas, si douce, si bonne, si humble, si pure, si pieuse.

Ses longues années d'enseignement, d'apostolat, lui auront ouvert, à deux battants, la porte du paradis; le bon saint Pierre l'aura accueillie avec son plus doux sourire...

"Ceux qui enseignent à plusieurs les voies de la vérité, brilleront comme des étoiles dans les perpétuelles éternités". (Le Livre Saint).

Telle fut la vie toute simple, toute paisible et frugale de Mam'selle Délima.

Requiescat in pace!

Louis MORNEAU

LES MECHINS

Mme Vve Fred Hardy est maintenant de retour dans sa famille après un séjour de trois mois à l'hôpital Ste-Anne à Ste-Anne des Monts. Elle est maintenant en bonne voie de rétablissement.

Pour vous, Mesdames

Il faut tapisser. Ca n'est plus habitable, ma chère ! . . .

Le grand ménage du printemps donne le cauchemar à bien des femmes, des semaines à l'avance. S'il s'agit de peinture ou de tapisser, le cauchemar se double d'une véritable inquiétude, avec la rareté de la main-d'oeuvre comment arriver à trouver quelqu'un pour "faire la chambre d'en haut dont la tapisserie est en ruine et les murs du salon qui sont tellement pâlis et changés par le soleil! . . . ça n'est plus habitable, ma chère!

Eh bien! petite madame, si vous ne trouvez personne, faites-le vous-même. Mais non, vos jolies mains n'en souffriront pas tellement. D'ailleurs, si vous songez à tout ce que le monde souffre de nos jours. . . Et ce n'est pas tellement difficile vous savez!

Quand vous aurez calculé combien ça vous coûtera pour tapisser une chambre vous-même et combien vous devriez payer le tapissier pour le même travail, vous n'hésitez guère. Songez aussi qu'à peu près pour tous les travaux, de nos jours, la main-d'oeuvre ne s'obtient qu'après de nombreux délais, le travail est fait à la hâte, sans précautions et souvent d'une manière bien peu satisfaisante. Après cela, si vous doutez encore de votre compétence et des résultats que vous pouvez obtenir, c'est que vous manquez grandement de confiance en vous-même.

Choisissez d'abord une bonne tapisserie qui ne déchirera pas facilement durant la manipulation. Pour une cuisine ou une chambre de toilette, même pour la salle à diner, le papier lavi-

ble est hautement recommandé. Si vous en êtes encore à l'apprentissage, il serait peut-être préférable que vous choisissiez une tapisserie unie ou dont le dessin fleuri n'a pas besoin d'être assorti. Autrement, vous risquez d'en gaspiller quelques li- sières.

Voilà! La tapisserie est achetée, il s'agit maintenant de se mettre à l'oeuvre, de la poser. Préparez d'abord la colle, gardez à portée de la main ciseaux, couteau, brosse et pinceau larges.

Sur la table de la cuisine, mesurez une lièsière de la longueur du mur. Coupez ensuite tout le rouleau de la même longueur, à moins que ce soit un papier fleuri dont les fleurs doivent être assorties. Dans ce cas, il faut ajuster et mesurer les lièsières l'une après l'autre.

Appliquez la colle avec un large pinceau et repliez les deux bouts de la lièsière vers le centre, de manière que les bords soient bien égaux. Si le bord de la lièsière est perforé, il s'enlève facilement. Sinon, vous le couperez avec des ciseaux en une seconde.

Montez sur un escabeau, dépliez les deux bouts de la tapisserie, appliquez-la au haut du mur et glissez légèrement la brosse tout au long, jusqu'au plancher. Pressez ensuite légèrement avec la brosse comme pour éponger. Recommencez ainsi, pour chaque lièsière, jusqu'à ce que le mur soit couvert.

Vous devrez peut-être envisager quelques difficultés au début mais vous vous rendrez vite compte que le travail est beaucoup plus facile qu'il ne le paraît. Plus d'inquiétude alors! Mettez-vous à l'oeuvre et tout ira bien.

Petites économies

Ravitaillement d'après-guerre

Une déclaration récente du ministre du Ravitaillement en Angleterre indique qu'on s'attend à ce que l'approvisionnement de certains aliments, dans les Iles Britanniques, reste difficile, même après la victoire. Il estime qu'il n'y aura pas de bananes avant 1947; que le lait et les fraises seront rares jusque vers 1948; pas de bonbons, d'oeufs frais et de tomates, sans rationnement, avant 1949.

Cela nous rappelle que toutes les parcelles d'aliments gaspillés au Canada contribueront, à la longue, à priver d'aliments nécessaires certaines autres personnes.

Légumes verts

Les légumes sont verts et frais quand ils arrivent de chez l'épicier. Ne les laissez pas défraîchir à la maison. Lavez-les aussitôt avec soin en évitant de les écraser et de les meurtrir. Conservez-les dans un contenant couvert ou dans un sac imperméable dans un endroit frais.

La magie de la cire

Vous ouvrez les fenêtres pour laisser entrer l'air frais, mais que voyez-vous! . . . de la poussière et de la saie qui entrent et s'installent sur les allèges propres. Essayez de cirer ces allèges après les avoir nettoyées et vous verrez comme la saie et la poussière s'enlèveront facilement.

Beurre

Il est un jeu auquel toute la famille peut jouer: celui d'arriver à finir son pain et son beurre en même temps. Il est préférable de se servir une petite portion de beurre et d'en reprendre si nécessaire, que d'être obligé de reprendre du pain pour finir son beurre et vice versa. "Les yeux sont parfois plus grands que l'estomac", suivant le dicton populaire, surtout quand il s'agit du beurre.



MANTEAUX POUR DAMES

NOUS VOUS OFFRONS UN BEAU CHOIX DE MANTEAUX DANS LES NOUVELLES TEINTES DE VERT, JAUNE, BRUN, BLEU ET ROUGE AU PRIX DE

14.50
19.50

JOLIS TROIS PIECES A LA MODE DU JOUR

35.00
55.00



Même la 1ère tarte peut être parfaite! LE SECRET EST DANS LA FARINE!



OUI, vous pouvez faire une tarte digne d'un roi, même la première fois que vous y mettez la main, si vous savez combien il est important de choisir la farine qu'il faut. Pour avoir une croûte de tarte tendre, feuilletée et appétissante, il vous faut de la farine fine, blanche, légère et délicate. C'est pourquoi les bonnes cuisinières se fient à la FARINE REGAL pour les tartes et tout ce

qu'elles cuisent à la maison. La FARINE REGAL est une farine de qualité supérieure et uniforme, faite avec du blé dur provenant de l'Ouest du Canada, mûri au soleil et moulu à la perfection. La FARINE REGAL est bonne pour la pâtisserie, parfaite pour le pain, idéale pour les gâteaux. Ne risquez donc plus de rater ce que vous faites, fiez-vous à la qualité de la FARINE REGAL!

CROÛTE DE TARTE REGAL FACILE À FAIRE

(Pour une tarte de 9 pouces de diamètre à deux croûtes. Pour une tarte à une croûte, employez la moitié des ingrédients de la recette)

2 tasses de Farine Regal tamisée 1/2 tasse de shortening froid
1/2 à 3/4 cuil. à thé de sel 3/4 à 1 tasse d'eau très froide

L'on obtient les meilleurs résultats si tous les ingrédients et ustensiles employés sont aussi froids que

possible. Tamisez la farine, mesurez-la, ajoutez-y le sel, et retamisez encore une fois. Coupez-y le shortening avec deux couteaux jusqu'à ce que le mélange ressemble à une mouleée grossière, ou bien frottez le shortening dans la farine avec le dos d'une cuiller jusqu'à ce que le mélange soit lisse. Ajoutez l'eau froide, un petit peu à la fois, en mélangeant avec un couteau jusqu'à ce que la pâte se détache bien du bol. (Évitez d'employer trop d'eau.)

La Farine Regal se vend en sacs de 98, 49 et 24 livres et en sac pratique de 7 livres avec poignée.

FARINE REGAL MOULUE PAR LA ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY, LIMITED, MONTRÉAL

ON SE PROCURE LA FARINE REGAL CHEZ

- | | | | | | | | |
|------------------|----------|--------------------|----------|-------------------|----------|------------------|-----------|
| L. Amiot | Rimouski | Léop. Fillion | Rimouski | A. Lebel | Rimouski | J. A. Ouellet | Rimouski |
| Café Canadien | Rimouski | Alb. Gagné | Rimouski | Epicierie Leclerc | Rimouski | Epicierie Paquet | Rimouski |
| L. R. D'Anjou | Rimouski | Blanche Gagné | Rimouski | M. C. Lepage | Rimouski | A. P. St-Laurent | Rimouski |
| Y. Desjardins | Rimouski | Rest. Ant. Genniss | Rimouski | Magasin Général | Rimouski | A. A. Therriault | Rimouski |
| J. B. Desrosiers | Rimouski | Epicierie Guimont | Rimouski | Geo. Michaud | Rimouski | Eugène Bernier | St-Fabien |
| Ern. Dufour | Rimouski | La Ménagère | Rimouski | Ad. Ouellet | Rimouski | | |



LAC AU SAUMON

Baptêmes.— 2 déc., Joseph-Léopold, enfant de M. et Mme Albert Deraps (Fernande Plante). Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Plante.
— 2 déc., Marie-Paule-Pierrette, enfant de M. et Mme Édouard Boudreault (Marie-Berthe Bélanger). Parrain et marraine: M. Paul-Émile Boudreault et Mme Germaine Boudreault.
— 5 déc., Joseph-Lévis, enfant de M. et Mme Albert Turcotte (Alphéda Charest). Parrain et marraine: M. et Mme Alfred Charest.
— 8 déc., Joseph-Marie-Louis, enfant de M. et Mme Dominique Cumming (Berthe Leblanc). Parrain et marraine: M. et Mme Léger Leblanc.
— 10 déc., Joseph-Georges-Jean-Claude, enfant de M. et Mme Léopold Dumoulin (Yvonne Deschênes). Parrain et marraine: M. et Mme Georges Pallas.
— 9 déc., Joseph-Jean-Louis, enfant de M. et Mme Prosper Turbide (Laura Thibeault). Parrain et marraine: M. et Mme J.-Antoine Turbide.
— 18 déc., Joseph-Adrien-Ghislain, enfant de M. et Mme Adrien Bélanger (Adéline Imbeault). Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Imbeault.
— 21 déc., Joseph-Laval-Normand, enfant de M. et Mme Roger Bélanger (Yvonne Beaulieu). Parrain et marraine: M. Charles-Aimé Beaulieu et Mlle Théo-dora Bélanger.

— 21 déc., Louis-Philippe-Marie, enfant de M. et Mme Louis Roussel (Jeanne Roussel). Parrain et marraine: M. et Mme Louis Fortier.
— 26 déc., Joseph-Lucien-Philippe, enfant de M. et Mme Hermel Côté (Adélaïde Beaulieu). Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Côté.
— 31 déc., Joseph-Edmond-Eugène, enfant de M. et Mme Adrien St-Laurent (Marie-Anna Ouellet). Parrain et marraine: M. et Mme Albert Ouellet.
— 4 janvier, Marie-Rita-Marielle, enfant de M. et Mme Ernest Lavoie (Lucienne Plante). Parrain et marraine: M. et Mme Léon Lavoie.
— 6 janvier, Marie-Rachel, enfant de M. et Mme Gérard Joncas (Agnès Gauthier). Parrain et marraine: M. et Mme Aurèle Joncas.
— 7 janvier, Marie-Anne-Monique, enfant de M. et Mme Albert Turbide (Thérèse Leblanc). Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Leblanc.
— 9 janvier, Joseph-René-Honoré, enfant de M. et Mme Antoine Michaud (Antonia Ouellet). Parrain et marraine: M. et Mme Augustin Malaisan.
— 14 janvier, Marie-Paule, enfant de M. et Mme Elphège Cormier (Octavie Jomphe). Parrain et marraine: M. et Mme Paul Turbide.
— 18 janvier, Marie-Ida-Carole, enfant de M. et Mme Arthur Boy (Pauline Lavoie). Parrain et marraine: M. et Mme Charles Lavoie.

— 21 janvier, Marie-Jeanne-Lucette, enfant de M. et Mme Nectaire Arsenault (Lucienne Lapière). Parrain et marraine: M. Ariste Lapière et Mlle Adrienne Boudreault.
— 25 janvier, Joseph-Germain, enfant de M. et Mme Prudent Poirier (Germaine Chevarie). Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Turbide.
— 28 janvier, Thomas-Marie-Louis, enfant de M. et Mme Omer Tremblay (Elianne Pelletier). Parrain et marraine: M. et Mme Thomas Landry.
— 28 janvier, Joseph-Albert-Maurice, enfant de M. et Mme Maurice St-Pierre (Jeanne-Berthe Ouellet). Parrain et marraine: M. et Mme Lucien St-Pierre.
— 28 janvier, Gaétane-Carmen-Francine, enfant de M. et Mme Joseph Bélanger (Yvonne Bélanger). Parrain et marraine: M. et Mme Thomas Landry.
— 29 janvier, Joseph-Benoît-Eugène, enfant de M. et Mme Léger Lacroix (Lucienne Fortier). Parrain et marraine: M. Lucien Fortier et Mlle Rita Fortier.
— 29 janvier, Omer-Réal, enfant de M. et Mme Maurice Gaucreault (Adrienne Côté). Parrain et marraine: M. et Mme Omer Côté.
— 31 janvier, Marie-Marthe-Ginette, enfant de M. et Mme Albert Dubé (Aurèle Michaud). Parrain et marraine: M. et Mme J.-Henri Boulianne.
Va et vient.— Mme Jean-Marie Paradis, Mlle Isabelle Paradis, Mlle Lucille Leblanc, en voyage à Rimouski.
— M. Frank Turbide, de Rivière-du-Loup, et sa jeune fille Lucille, en visite chez des parents.
— M. Michel Morin, de la R. C. A. F., et Mlle Thérèse Béliveau sont retournés dans leur famille après avoir passé quelques jours chez M. et Mme Jos. Morin.
— M. et Mme Lucien Deschênes, de Matane, dans leur famille ces jours derniers.

BIC

Baptême.— Le 25 février, Joseph-André, enfant de M. et Mme Ernest Bellavance (Cécile Lévesque).
Va et vient.— Mme Armand Plante est de retour d'un voyage à Québec.
— M. Paul-Arthur Gagnon, de Montréal, a passé dernièrement une fin de semaine dans sa famille.
— Mme Placide Bellavance, de Sillery, a visité son beau-père M. Ferdinand Bellavance.
— Mme Fortunat Plourde est de retour d'un voyage d'un mois à Québec, Montréal et Ottawa.
— Le soldat Claude Gagnon est venu passer quelques jours dans sa famille, chez le notaire et Mme Emile Gagnon.
— Mme Ernest Heppell, de Montréal, en visite chez son père, M. Ferdinand Bellavance.
— M. l'abbé Emile Bélanger, Mme L.-P. Bélanger, d'Amqui, ainsi que Mme J.-J. Bédard, d'Ottawa, étaient de passage à Bic, au début de la semaine dernière.
— Le soldat Dominique Lavoie, de Valcartier, a passé la fin de semaine dans sa famille.
De retour.— Au nombre des rapatriés d'outre-mer se trouve le soldat Romuald Chénard, fils de M. Alphonse Chénard, de Bic. Le soldat Chénard est revenu au Canada pour cause de santé après avoir passé un an et demi en Angleterre.

ST-FRANÇOIS de Pabos

Baptêmes.— Joseph-Jean-Féli-cien, enfant de M. et Mme Gérard Méthot. Parrain et marraine: Georges-Albert Méthot et Mlle Juliette Leblanc, tante de l'enfant; porteuse, Mme J.-Baptiste Giroux, tante de l'enfant.
— Joseph-Hermel, enfant de M. et Mme Thomas Leblanc fils. Parrain et marraine: M. Thomas Leblanc et Mme François Giroux, grands-parents; porteuse, Mme François Giroux.
Tableau d'honneur de la classe No 4, dirigée par Mlle Anita Parisé: 5^e année, Richard Hu-

CARTES PROFESSIONNELLES

ARTHUR ST-ONGE
AVOCAT
Edifice Lepage
Rimouski
C. P. 720 - Tél. 276
Bureau en fin de semaine à Amqui

Casgrain & Tessier
AVOCATS
Perrault Casgrain, C.R.
Maurice Tessier, L.L.L.
RIMOUSKI
EDIFICE BANQUE CANADIENNE NATIONALE

SIMARD & CHASSE
AVOCATS
178 Avenue de l'Evêché
Tél. 158 C. P. 130
RIMOUSKI, P. Q.

Louis Leo Doyon
ARPENTEUR-GEOMETRE
Ingénieur-Forestier-Conseil
Tél. 324
240, rue St-Germain
RIMOUSKI, P. Q.

ASSURANCES
Vol, Glaces, Incendie, Automobile, Garantie, Responsabilité patronale, Responsabilité publique, Accidents et maladie.
S.-Z. COTE, Enr.
Lucien MORIN, prop.-gérant
RIMOUSKI, P. Q.
B. P. 459

HOTEL SAYABEC
M. Padoue Therriault, propriétaire
SAYABEC, Station

ard; 6^e, Hervé Duguay; 7^e, Jean-Marie Parisé et Fernande Leblanc.
Dirigée par Rose-Armande Foirier: 4^e année, Fernande Derai-che; 3^e, Jacqueline Blais; 2^e, Aldéa Lambert.
Dirigée par Georgette Arsenault: 1^{ère} A, Normand-Marie Leblanc; 1^{ère} B, Joseph-Isidore Kearney.

GLEASON BELZILE
NOTAIRE
Cessionnaire du Greffe de
L. de G. BELZILE
(1895-1938)
Edifice Banque Canadienne Nationale
Rimouski, P. Q.

Dr Omer Leclerc
Médecine générale et obstétrique
Spécialité: Maladies des enfants
Consultations:
Avant-midi: Hôpital
Après-midi: 2 à 4 hres
Soirée: 7 à 9 hres
156 St-Germain Tél. 631

Dr M.-A. BOUDREAU
Médecine générale
Spécialité: Anesthésie
"Absent temporairement pour études".
7 rue Rouleau Tél. 415

Dr JEAN MORISSET
Médecine générale et obstétrique
Consultations:
Matin: à l'hôpital
Après-midi: 2 à 5 hrs
Soirée: 7.30 à 9
Après neuf heures le soir appelez 629.
Bureau:
14, rue de la Cathédrale
Téléphone 437

Dr ADRIEN GAGNE
Rimouski
Spécialiste en maladies pulmonaires
Pour consultation:
le matin, à l'hôpital
BUREAU:
de 2 à 4 p.m. et 7 à 8 p.m.
au No 232 rue St-Germain
Téléphone 23

Dr J. J. RINGUET
Spécialité: Chirurgie générale
Consultations:
Le matin, à l'hôpital
au Bureau:
de 1.30 hr à 4.30 hrs p.m.
de 7.30 hrs à 9 hrs p.m.
Bureau: 141, Ave de l'Evêché
Téléphone 657
RIMOUSKI, P. Q.

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE-374-3

HENRI-A. MARTIN

COMPTABLE-VÉRIFICATEUR
SYNDIC-LICENCIÉ
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
COMPROMIS ENTRE DÉBITEURS ET CRÉANCIERS.
ASSURANCES
FEU, VIE, AUTOMOBILES, ACCIDENT, ETC.

HENRI-A. MARTIN
RIMOUSKI

LEON CARON
COURTIER EN ASSURANCES
79, Ave de l'Evêché, C.P. 435 Tél: 562
RIMOUSKI.
Représentant
THE PRUDENTIAL ASSURANCE Co. Ltd
de Londres, Angleterre (fondée en 1848)
La plus importante Cie d'assurances générales au monde
ACTIF: \$1,800,876,632
VIE, RENTES VIAGERES, INCENDIE, ACCIDENTS, Etc.

Maurice De Champlain
COURTIER EN ASSURANCES
C P. 582 - Téléphone 654
Edifice Banque Provinciale
Bureau: 142 Avenue de l'Evêché.
Rimouski, Qué.
ASSURANCES: Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Bouilloires, Automobiles, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.
AVANT DE CONFIER VOTRE RISQUE, FAITES UNE VISITE A MON BUREAU OU APPELEZ 654.

Martin & D'Anjou Enr'g.
Henri-A. Martin Emmanuel D'Anjou, M.P. Roland Heppell
COURTIERS EN ASSURANCES
Téléphone: 374 Casier Postal 129
BUREAU: 152A rue de l'Evêché
SPECIALITE: ASSURANCE AUTOMOBILE
A des prix défiant toute compétition.
Aussi: Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

"ÉCHOS MONDAINS"

L'hon. juge O. Boulanger, de Québec, était à Rimouski cette semaine pour présider une session de la Cour supérieure.

Mme Charles Demers, de Rivière-du-Loup, a fait un court séjour à Rimouski la semaine dernière.

M. Gédéon Roy, I.F., est de retour de Québec où il s'est rendu pour affaires ces jours derniers.

Mme Alphonse Pineau et sa fille Annette sont de retour à la Pointe-au-Père après avoir passé une partie de l'hiver à Québec.

Mme J.-A. Paradis, de Matane, a passé la dernière fin de semaine en notre ville.

M. Emmanuel D'Anjou, M.P., a quitté Rimouski pour Ottawa cette semaine.

Mme Robert Dessureault et sa jeune fille Yolande ont passé la fin de semaine à Mont-Joli.

M. et Mme Zénon Ouellet sont revenus d'un voyage de quelques semaines en Floride.

M. J. Beauchamp, du Ministère des Postes, était à Rimouski pour affaires cette semaine.

Mme Eustache Banville et sa jeune fille Ruth sont de retour d'un voyage de quelques semaines à Québec.

Mlle Simonne Bélanger a passé la fin de semaine à Mont-Joli.

Mme P.-E. Pineau, de Bic, était à Rimouski la semaine dernière.

Mme Napoléon Morin est de retour d'un voyage à Québec.

M. et Mme Raoul Marmen, de Mont-Joli, étaient en notre ville en fin de semaine.

Mlle Gabrielle Lamarre a quitté Rimouski pour entrer au Noviciat des Soeurs de la Providence à Montréal.

M. et Mme Richard Pineau sont de retour d'un voyage de quelques jours à Québec.

M. J.-L. Blondeau, du Ministère des Transports, de Montréal, a passé quelques jours en notre ville récemment.

M. Roméo Gagné est actuellement en voyage à Québec.

M. Léopold Lévesque et Emmanuel Dumais sont de retour dans leur famille après un séjour à New-York.

Le sergent-major Paulo Lapointe, de Valcartier, a passé la dernière fin de semaine à Rimouski.

M. Roland Bouchard, de Rouyn, était de passage à Luceville ces jours derniers, pour assister aux funérailles de M. Hérodore Bouchard.

M. et Mme Wilbrod Beauheu, de Mont-Joli, étaient à Rimouski cette semaine les invités de Mlle Charlotte Bélanger.

Mme Léopold Ward, de Québec, passe quelque temps en notre ville invitée de M. et Mme Michel Ward.

M. et Mme J.-O. Drapeau fait un bref voyage à Québec la semaine dernière.

NAISSANCES

M. et Mme Roméo Duchesne (Yvette Dick), de Nazareth, annoncent la naissance d'une fille baptisée le 11 mars sous les prénoms de Marie-Louissette. Parrain et marraine: M. et Mme Lorenzo Slater, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Louis Duchesne, tante de l'enfant.

M. et Mme Adéodat Poirier (Blanche Blais) annoncent la naissance d'une fille baptisée le 12 mars sous les prénoms de Marie-Irène-Edith. Parrain et marraine: M. et Mme Horace Yockell, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mme Adéodat Poirier, grand-maman de l'enfant.

L'Aviation remporte le championnat

Le club de hockey de l'Ecole d'Aviation de Mont-Joli a mis fin à la série finale pour le championnat du hockey dans le Bas St-Laurent en remportant une troisième victoire à l'aréna par le compte: Aviation 4, Séminaire 1.

Dans les trois parties précédentes, l'Aviation avait remporté deux victoires tandis que le Séminaire n'en avait remporté qu'une. Comme la série était de 3 de 5, l'Aviation a mérité par sa victoire d'hier, le championnat et la coupe offerte par M. Léopold D'Anjou.

Cette joute a clôturé, hier soir, la saison du hockey à Rimouski. Les trois clubs qui ont fait partie de la ligue cet hiver, le V. T. S., l'Aviation et le Séminaire ont donné des exhibitions qui ont soulevé l'enthousiasme des amateurs et ont permis à ceux-ci de jouir d'une belle saison de hockey.

La direction de l'Association Sportive locale mérite des félicitations pour avoir organisé cette ligue et y avoir donné un intérêt soutenu. Malgré la difficulté de former des équipes, vu l'absence de nombre de jeunes gens, les trois clubs qui formaient la ligue étaient suffisamment bien balancés pour donner des exhibitions de nature à intéresser les amateurs de hockey.

A PROPOS DE HOCKEY

Plusieurs lettres de félicitations sont parvenues au magasin d'Anselme Côté & Fils demandant la description, par Dantès Pineau, des parties de hockey qui se joueront à l'aréna l'hiver prochain. Nul doute que Dantès saura bien faire les choses comme il le fait présentement.

Plusieurs sportifs ont demandé récemment à l'arbitre Jules Blais et au chroniqueur sportif Dantès Pineau de faire un choix de deux équipes d'étoiles. Voici le choix de Jules et de Dantès: 1ère équipe, but: Ouellet (Sém.); défenses: Des-

rosiers (RCAF) et Desjardins (Sém.); ailes: Lantier (VTS), Lepage (Sém.); centre: Thibault (RCAF), et coach, Slot (RCAF).

2è équipe: but: Caseault (R. C. A. F.); défenses: Goupille (RCAF) et Rioux (Sém.); ailes: Levasseur (Sém.) et Raymond (Sém.); centre: Pouliot (R.C.A. F.). Coach, Lamontagne (Sém.).

AVIS

Les propriétaires de radio du comté de Rimouski sont priés de prendre note que la collection des licences de radio pour l'année 1945-46 se fera de porte en porte, comme par les années passées, par M. Edouard Thériault, de Nazareth.

ANNONCES CLASSEES

TARIF

Vingt-cinq sous par insertion pour un maximum de vingt-cinq mots. Un sou pour chaque mot additionnel.

AGENTS DEMANDES

"GAGNEZ DE L'ARGENT facilement durant vos loisirs. Vendez Produits JITO à domicile. Qualité supérieure, satisfaction garantie. Territoire exclusif. Aucun Risque. Trente jours d'essai GRATIS. Pour catalogue, renseignements, écrivez à: CIE JITO, B. P. 10, Station T, Montréal.

ON DEMANDE

Avons besoin 2000 à 3000 poteaux de cèdre, longueur 35 pieds, diamètre à la tête 6 pouces, prix \$4.50 payable comptant aussitôt acceptés. Si vous avez d'autres longueurs faites nous parvenir les quantités. Nous achetons les dormants de bois franc, bois à pulpe, bois de sciage de toutes sortes; dites nous ce que vous avez à vendre en mentionnant le prix. Adresse: RICHELIEU LUMBER & PULP-WOOD REG'D, Sorel, P. Q., C. P. 414.

A VENDRE.—Laveuse à main avec tordeur poêle double pour hôtel. S'adresser à M. Robert Dessureault, marchand de meubles, 322 rue St-Germain, Rimouski, tél. 216.

A LOUER OU A VENDRE.—Ferme située à un demi-mille de la gare de St-Moise. Bonne maison et grange. S'adresser à la Banque Provinciale du Canada, Sayabec, Qué.

A VENDRE.—Maison en brique de deux étages, 10 pièces, située à 5, rue St-Jean, voisin du poste CJBR. S'adresser à M. Adéodat Drapeau, 6 rue Lepage, Tél. 75.

ON DEMANDE une jeune fille pour travail général dans une famille de deux enfants. Bon salaire. S'adresser au No 150, rue St-Germain (2è étage), tél. 304, Rimouski.

ON DEMANDE.—Cuisinières expérimentées pour un hôtel de la ville. S'adresser au Bureau Sélectif, rue St-Germain, Rimouski.

A VENDRE.—Romans d'amour, policiers, d'aventures, revues et journaux. Onze romans de dix sous pour un dollar. Adressez vos commandes accompagnées d'un mandat-poste à RAYMOND LEBEL, vendeur de différents produits, St-Fabien de Rimouski.

A VENDRE.—Cravates automatiques en tissu de haute qualité. Couleurs variées. Prix \$1.00 et \$1.25. S'adresser à RAYMOND LEBEL, vendeur de différents produits, St-Fabien.

AVIS

Municipalité scolaire de St-Donat

Avis est par la présente donné que la Commission scolaire de St-Donat, comté de Rimouski, demande des soumissions pour la construction d'une annexe à l'école du village de 30 x 36, deux étages, avec un système de chauffage à l'eau chaude pour toute la bâtisse ainsi que cabinets à l'eau.

Les travaux devront être faits suivant les plans et devis acceptés par le Département de l'Instruction publique, lesquels sont visibles chez la secrétaire-trésorière, Mme Auguste Roy.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque à charte du Canada égal à 10 p.c. de la soumission.

Les soumissions seront reçues jusqu'au 31 mars 1945, à 7 heures du soir, chez la Secrétaire-trésorière Mme Auguste Roy.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune soumission.

F.-Alphonse Bérubé, président

Mme Auguste Roy, Sec.-trésorière.

St-Donat, 5 mars 1945.

A VENDRE

Balance de 30 livres HOBART, système de factures McCaskay, classeur, 2 compteurs vitrés, montants pour papier d'emballage. S'adresser au restaurant AU GOURMET, Rimouski.

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'invention obtenus en Canada et aux Etats-Unis. S'adresser à M. J. B. COTE, Procureur de Brevets, Licencié. Case postale 39, Rimouski.



Pour l'achat de

Montres Kent et Lorie, Jones et bagues (à partir de \$8.50 à \$100) et pour réparations générales, adressez-vous à la

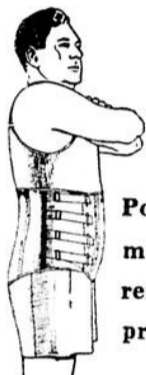
Bijouterie Therriault

J. Adelme Therriault, prop.

70 Ave de la Cathédrale

Cadeaux

Vous recevrez un cadeau sur chaque achat d'un set de jeun et bague.



Messieurs,

faites-vous "remonter" par une ceinture Spencer

Pour descente d'estomac, hernis, tours de reins; pour porter après une opération.

M. CHARLES DURETTE

72 de la Cathédrale - Rimouski

TERRAINS

à vendre ou à louer

S'ADRESSER A

Albert Michaud,

56 Avenue de l'Evêché

RIMOUSKI.

Le Salon Venus

Isidore DeCHAMPLAIN, prop.

Vous offre les permanentes au plus récent style:

COLD WAVE à froid

A LA CREME

FEATHER CUT

BRUSH CUT, etc.



Confiez votre permanente à des experts de réputation. 204 St-Germain, près du magasin Verreault, Tél. 215

SALON EMILE DE CHAMPLAIN

212 St-Germain Tél. 119

SPECIALITES:

Ondulations permanentes avec fils, sans fil ou sans machine, modèles de cheveux longs ou court.

Confiez ce travail à un personnel expert dont l'expérience et la réputation ne sont plus à faire.



CHRYCO

Pour éviter les troubles de démarrage, insistez auprès de votre garagiste pour qu'il installe une batterie CHRYCO dans votre automobile.

ALBERT MICHAUD, distributeur

58, de l'Evêché

Tél. 622

RIMOUSKI, P.Q.

CHRYCO